

# Bulletin Numismatique

Avril 2023

Éditeur : [cgb.fr](http://cgb.fr) • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU  
Infographie : Emilie TEULIERE - Eric PRIGNAC • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix  
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : [presse@cgb.fr](mailto:presse@cgb.fr)

[cgb.fr](http://cgb.fr)

## SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D’AFFICHAGE
- 4-6 DÉPOSER / VENDRE  
AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS
- 8-6 RÉSULTATS LIVE AUCTION MARS 2023
- 10-11 HIGHLIGHTS LIVE AUCTION BILLETS AVRIL 2023
- 12-13 HIGHLIGHTS INTERNET AUCTION AVRIL 2023
- 14 LES BOURSES
- 15 DEUX DES PLUS IMPORTANTS SALONS DE L’ANNÉE
- 17 NOUVELLE DE LA SÉNA
- 18 SNS : LES MONNAIES SASSANIDES DE KHOSRO I<sup>ER</sup>
- 19 TRÉSORS MONÉTAIRES XXX, LES 45 ANS  
DE LA SÉRIE EMBLÉMATIQUE DE LA BNF
- 20-21 UNE MONNAIE DE CHARLES VII RÉATTRIBUÉE  
AU RÈGNE DE CHARLES VIII
- 22-27 NOUVELLES PROPOSITIONS D’ATTRIBUTIONS DES  
MONNAIES AVEC UNE M EN FIN DE LÉGENDE
- 28-31 L’ÉCU, LE DEMI-ÉCU ET LE LOUIS  
CONSTITUTIONNEL À L’EFFIGIE DE LOUIS XVI
- 32-33 APPEL À CONTRIBUTIONS ET SOUSCRIPTIONS  
POUR DES OUVRAGES DEDIEÉS AUX ESSAIS  
DE NAPOLÉON I<sup>ER</sup> À NAPOLÉON III
- 34-36 LA 2 FRANCS MORLON EN ALUMINIUM 1941 – 1959
- 36 MÉFIANCE...
- 37 NEWS DE PCGS EUROPE
- 38-43 LES 3 GLORIEUSES À NANTES,  
LES MÉDAILLES ANNIVERSAIRES DE 1831  
ET 1832 ENTRE COMMÉMORATION  
ET PROPAGANDE POLITIQUE- PARTIE 1
- 44-47 UNE NOUVELLE FOIS LA NUMISMATIQUE  
TRIOMPHE ET RAYONNE À MONACO
- 48 L’OR EST GRAVE !
- 49 LE PRIX DE L’AFEP DÉCERNÉ  
À JACQUES PALOMBO POUR LES BILLETS BLEUS
- 50-51 COLLECTION CLAUDE FAYETTE...  
DERNIERS JOURS !
- 52 NOS ÉDITIONS

## ÉDITO

Le niveau de qualité et de service que nous souhaitons offrir aux collectionneurs impose une charge de travail qui va crescendo. Aussi l’équipe s’enrichit-elle d’une nouvelle numismate, Maureen CHLOUS.



Elle se présente à nos lecteurs :

« Mon parcours universitaire, assez hétéroclite et partagé entre études littéraires et médiation culturelle, m’a dirigée vers une maîtrise en restauration et conservation des biens culturels à l’Université de la Sorbonne où valeur et matérialité des objets étaient au cœur de la formation.

Je me suis ensuite tournée vers un Master en patrimoine scientifique, technique et naturel afin de parfaire mes connaissances sur les éléments plus factuels liés à ce domaine d’étude. Passionnée d’Histoire et, plus particulièrement, d’Histoire de l’Art, j’ai toujours su que la préservation et la valorisation des biens patrimoniaux feraient partie prenante de mon métier futur.

La monnaie, au centre des échanges commerciaux de l’Antiquité à nos jours, témoin capital du passage du temps et de l’influence des états, devenue objet de collection, est un sujet d’expertise qu’il me tarde de maîtriser sur le bout des doigts. C’est donc avec enthousiasme que je rencontrerai les collectionneurs, débutants ou chevronnés, afin de les guider au mieux dans leurs envies et leurs projets. Pour cela, et dans l’optique d’une formation d’excellence, j’ai le plaisir de rejoindre l’équipe de la Cgb.fr ! »

Maureen CHLOUS est affectée au département des monnaies modernes françaises sous la responsabilité de Laurent Voitel et sera également en charge du service de CGB proposant la mise sous coque (grading) auprès des organismes de tiers certifications PCGS, NGC, PMG. Vous aurez l’occasion de faire sa connaissance et de lui confier vos monnaies pour nos prochaines ventes ou pour le grading. Vous pouvez désormais la contacter par mail à l’adresse suivante : [maureen@cgb.fr](mailto:maureen@cgb.fr).

Joël CORNU

### CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L’AIDE DE :

ADF - AcSearch - The Banknote Book - Yves BLOT - Laurent BONNEAU - Marie BRILLANT - Guillaume CHASSANITE - Christian CHARLET - Maureen CHLOUS - Laurent COMPARTO - Joël CORNU - Gérard CRÉPIN - Jean-Marc DESSAL - Héritage - Roland INDECY - Le Coin Collection - MIF PAPER MONEY FAIR - PCGS Paris - Laurent SCHMITT - la Séna - Sixbid - Stack's - Philippe THERET - Thomas numismatics - Numisbids - the Portable Antiquities Scheme

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : [http://www.cgb.fr/bn/inscription\\_bn.html](http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html).

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l’imprimer à partir d’internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L’intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d’un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

# HERITAGE AUCTIONS

VOICI UNE SÉLECTION  
DE NOTRE VENTE DE NEW-YORK EN JANVIER 2023,  
METTEZ VOS PIÈCES DANS NOTRE PROCHAINE VENTE !



VENDU POUR  
**\$60.000**



VENDU POUR  
**\$60.000**



VENDU POUR  
**\$60.000**



VENDU POUR  
**\$540.000**



VENDU POUR  
**\$228.000**



VENDU POUR  
**\$204.000**



VENDU POUR  
**\$312.000**



VENDU POUR  
**\$26.400**



VENDU POUR  
**\$13.200**



VENDU POUR  
**\$264.000**



VENDU POUR  
**\$8.400**



VENDU POUR  
**\$31.200**

Contact aux Pays-Bas :  
Heritage Auctions Europe  
Jacco Scheper : [jaccos@ha.com](mailto:jaccos@ha.com)  
Tél. 0031-627-291122

Contact en France :  
[Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr](mailto:Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr)  
Tél. Paris 01 44 50 13 31



[www.ha.com](http://www.ha.com) DALLAS - USA

**ESSENTIEL !!!**

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :



Signaler une erreur



Poser une question

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 963 775 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe se sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une au fil de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

**LES VENTES****À VENIR DE CGB.FR**

Cgb.fr propose désormais sur son site un agenda des toutes prochaines ventes. Grâce à cette nouvelle page, collectionneurs et professionnels pourront s'organiser à l'avance afin d'ajuster les dépôts aux différentes ventes prévues. Vous trouverez dans l'onglet LIVE AUCTION, deux agendas. Le premier destiné aux ventes MONNAIES, le second aux ventes BILLETS.

[http://www.cgb.fr/live\\_auctions.html](http://www.cgb.fr/live_auctions.html)

Accès direct aux prochaines ventes **MONNAIES** :

**cliquez ici**

Accès direct aux prochaines ventes **BILLETS** :

**cliquez ici**



# Le nouveau présentoir PCGS

**1er avril 2023 au 30 juin 2023**

Soumettez 5 pièces ou plus et soyez l'un des premiers à recevoir le nouveau présentoir PCGS pour pouvoir exposer vos plus belles monnaies !



Email: [info@PCGSEurope.com](mailto:info@PCGSEurope.com)



+33(0)1 40 20 09 94

Plus d'informations sur : [PCGSEurope.com](http://PCGSEurope.com)

LA RÉFÉRENCE DU MARCHÉ NUMISMATIQUE / NOUS SUIVRE PROFESSIONAL COIN GRADING SERVICE / BRANCHE DE COLLECTORS UNIVERSE, INC.

# DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

C'est décidé, vous vendez ou vous vous séparez de votre collection ou de celle de votre grand-oncle ou arrière-grand-père ! L'équipe de spécialistes de CGB Numismatique Paris est à votre service pour vous accompagner et faciliter vos démarches. Installée rue Vivienne à Paris depuis 1988, l'équipe de CGB Numismatique Paris est spécialisée dans la vente des monnaies, médailles, jetons et billets de collection de toutes périodes historiques et zones géographiques.

Deux solutions vous seront alors proposées par notre équipe : l'achat direct ou le dépôt-vente. Les cas des ensembles complets, trésors et découvertes fortuites sont, eux, traités à part. Concernant les trésors, consultez la section du site [www.Cgb.fr](http://www.Cgb.fr) qui y est consacrée : <http://www.cgb.fr/tresors.html>.

## PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez déposer/vendre des monnaies, médailles, jetons et billets ? Rien de plus simple. Il vous suffit de prendre contact avec l'un de nos numismates :

- par courriel ([contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr)) en joignant si possible à votre envoi une liste non exhaustive de vos monnaies, médailles, jetons, billets ainsi que quelques photos/scans représentatifs de votre collection.
- en prenant rendez-vous par téléphone au 01 40 26 42 97. Nous vous conseillons vivement de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en notre comptoir Parisien (situé au 36 rue Vivienne dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris) avec le ou les numismates en charge de la période de votre collection.
- en venant à notre rencontre lors des salons numismatiques auxquels les spécialistes de CGB Numismatique Paris participent. La liste complète de ces événements est disponible ici : [http://www.cgb.fr/salons\\_numismatiques.html](http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.html).

Dans des cas très spécifiques, nous sommes susceptibles de nous déplacer directement auprès des particuliers ou professionnels afin d'effectuer l'inventaire de leur collection.

## DÉPÔT-VENTE

CGB Numismatique Paris met à la disposition des personnes qui souhaiteraient déposer leurs monnaies, médailles, jetons et billets trois solutions de vente différentes :

- à prix fixe sur les différentes boutiques en ligne du site [www.cgb.fr](http://www.cgb.fr) avec possibilité d'intégration dans un catalogue papier de vente à prix marqués. Seuil minimum de valeur des monnaies, médailles, jetons et billets : 150 € par article.
- en INTERNET AUCTION pour les monnaies, médailles, jetons et billets de valeur intermédiaire. Durée de la vente trois semaines, uniquement sur internet ([www.cgb.fr](http://www.cgb.fr)), avec une clôture Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Valeur minimale des monnaies, médailles, jetons et billets mis en vente : 250 €.
- en LIVE AUCTION. Vente sur internet ([www.cgb.fr](http://www.cgb.fr)) avec support d'un catalogue papier, s'étalant sur quatre semaines et clôturant par une phase finale dynamique, la Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Vente réservée aux monnaies, médailles, jetons et billets estimés à 500 € minimum. Les monnaies, médailles, jetons font l'objet d'un catalogue spécifique, de même pour les billets de collection.

## LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS NUMISMATIQUES



Joël CORNU  
P.D.G de CGB Numismatique Paris  
Responsable de l'organisation des ventes  
Monnaies modernes françaises - Jetons  
[j.cornu@cgb.fr](mailto:j.cornu@cgb.fr)



Marie BRILLANT  
Département antiques  
[marie@cgb.fr](mailto:marie@cgb.fr)



Arnaud CLAIRAND  
Département royales françaises  
(carolingiennes, féodales, royales)  
et mérovingiennes  
[clairand@cgb.fr](mailto:clairand@cgb.fr)



Marielle LEBLANC  
Département euros  
[marielle@cgb.fr](mailto:marielle@cgb.fr)



Alice JUILLARD  
Département médailles  
[alice@cgb.fr](mailto:alice@cgb.fr)



Laurent VOITEL  
Département  
monnaies modernes françaises  
[laurent.voitel@cgb.fr](mailto:laurent.voitel@cgb.fr)



Maureen CHLOUS  
Département  
monnaies modernes françaises  
[maureen@cgb.fr](mailto:maureen@cgb.fr)



Benoît BROCHET  
Département  
monnaies modernes françaises  
[benoit@cgb.fr](mailto:benoit@cgb.fr)



Pauline BRILLANT  
Département monnaies du monde  
[pauline@cgb.fr](mailto:pauline@cgb.fr)



Laurent COMPAROT  
Département monnaies du monde  
et des anciennes colonies françaises  
[laurent.comparot@cgb.fr](mailto:laurent.comparot@cgb.fr)



Jean-Marc DESSAL  
Responsable du département billets  
[jm.dessal@cgb.fr](mailto:jm.dessal@cgb.fr)



Fabienne RAMOS  
Billets france / monde  
Organisation des ventes et des  
catalogues à prix marqués  
[fabienne@cgb.fr](mailto:fabienne@cgb.fr)



Eduard KOCHAROV  
Billets france / monde  
[eduard@cgb.fr](mailto:eduard@cgb.fr)

## DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

### UNE GESTION PERSONNALISÉE ET SÉCURISÉE



#### RÈGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE



0  
FRAIS DEMANDÉS  
LORS DE LA MISE  
EN VENTE

### UNE EXPOSITION OPTIMALE DES OBJETS MIS EN VENTE

• Ventes (e-auctions hebdomadaires, Internet Auction et Live Auction) en ligne sur les plates-formes de vente internationales : [Numisbids](http://Numisbids), [Sixbid](http://Sixbid).



• Valorisation de vos monnaies, médailles, jetons et billets sur notre site internet [www.cgb.fr](http://www.cgb.fr) auprès de la communauté des collectionneurs *via* les mailing listes (newsletters) envoyées quotidiennement.

• Accès à une clientèle de collectionneurs au niveau mondial : site [Cgb.fr](http://Cgb.fr) accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois), catalogues à prix marqués et ventes Live Auction traduits en anglais, présence de CGB Numismatique Paris lors des plus grands salons internationaux (Berlin, Kuala Lumpur, Hong Kong, Maastricht, Moscou, Munich, New York, Paris, Tokyo...).

• Consultation des monnaies, billets, jetons et médailles disponibles sans limite de temps dans les archives de CGB Numismatique Paris et sur les sites de référencement de vente comme [AcSearch](http://AcSearch).

### CGB ÉTAIT PRÉSENT À



# DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

CALENDRIER DES VENTES 2023



## VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION MONNAIES

*(Antiques, Féodales, Royales, Modernes françaises, Monde, Jetons, Médailles)*

<p><b>Internet Auction avril 2023</b> Date limite des dépôts : mardi 21 mars 2023</p>	<p>date de clôture : mardi 25 avril 2023 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Live Auction juin 2023</b> <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : dimanche 09 avril 2023</p>	<p>date de clôture : mardi 06 juin 2023 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Internet Auction juillet 2023</b> Date limite des dépôts : mardi 20 juin 2023</p>	<p>date de clôture : mardi 25 juillet 2023 à partir de 14:00 (Paris)</p>



## VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION PAPIER-MONNAIE

*(Billets France, Monde, Anciennes Colonies françaises et Dom-Tom)*

<p><b>Internet Auction mai 2023</b> <b>DÉPÔTS CLÔTURÉS</b></p>	<p>date de clôture : mardi 23 mai 2023 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Live Auction juillet 2023</b> <i>(avec support de catalogue papier)</i> <b>DÉPÔTS CLÔTURÉS</b></p>	<p>date de clôture : mardi 04 juillet 2023 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Internet Auction août 2023</b> Date limite des dépôts: vendredi 07 juillet 2023</p>	<p>date de clôture : mardi 22 août 2023 à partir de 14:00 (Paris)</p>

# LECOINCOLLECTION

[www.ma-shops.com/lecoincollection/](http://www.ma-shops.com/lecoincollection/)

Boutique eBay : [le-coin-collection](https://www.ebay.com/str/le-coin-collection)

[lecoincollection@hotmail.com](mailto:lecoincollection@hotmail.com)



A  
C  
H  
A  
T  
  
V  
E  
N  
T  
E



M  
O  
N  
N  
A  
I  
E  
S  
  
D  
E  
  
Q  
U  
A  
L  
I  
T  
É



THOMAS<sup>®</sup>  
NUMISMATICS.COM

MONNAIES | MÉDAILLES | BILLETS | TRÉSORS DE COLLECTION

[www.thomasnumismatics.com](http://www.thomasnumismatics.com)

# RÉSULTATS LIVE AUCTION

Mars 2023

**cgb.fr**  
numismatique

*Prix réalisés + 15% HT de commission acheteur*



BGR\_756198  
STATÈRE D'ÉGÈNE  
9 923 €



BRY\_735787  
TESTON FRANÇOIS I<sup>ER</sup>,  
4<sup>E</sup> TYPE N.D. TOURS  
3 693 €



BRM\_763680  
AUREUS DE CLAUDE  
13 570 €



BRM\_808699  
DENIER DE BRUTUS  
11 446 €



BGR\_756205  
TÉTRADRACHME DE CYRÈNE  
16 095 €



FWO\_812091  
1 STUIVER VILLE DE BOLSWARD 1475  
5 430 €



BRY\_806440  
ROYAL D'OR DE PHILIPPE VI 16/02/1326  
3 658 €



BGR\_756199  
TÉTRADRACHME DE THRYPHON  
6 372 €



FME\_791494  
MÉDAILLE, 10<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU RENOUVELLEMENT  
DE LA SOCIÉTÉ « HAMBURGISCHE ASSEURANZ »  
4 838 €



FJT\_751004  
JETON ASSURANCES MUTUELLES CONTRE  
L'INCENDIE (SEINE ET SEINE-ET-OISE) 1819  
2 478 €

# RÉSULTATS LIVE AUCTION

Mars 2023

**cgb.fr**  
numismatique

*Prix réalisés + 15% HT de commission acheteur*



BRY\_809190

DEMI-LOUIS D'OR AU SOLEIL 1711 D  
6 136 €



BFE\_793630

QUART DE GROS DIT « SPADIN »  
DE FERRI IV DE LORRAINE  
1 770 €



BCA\_783344

DENIER DE CHARLES II  
2 891 €



FWO\_804318

8 REALES 1828 MEXICO  
2 596 €



FWO\_793924

FLORIN D'OR AU SAINT-JEAN BAPTISTE  
N.D. MAJORQUE  
4 189 €



FWO\_786762

1 DOLLAR AN 23, AVEC CROIX 1897 ARSENAL DE PEI-YANG  
44 840€



BRY\_731793

LOUIS D'OR À LA MÈCHE LONGUE  
1653 TOURS  
2 773 €



FMD\_729134

ESSAI DE 50 CENTIMES NAPOLEON III,  
TÊTE LAURÉE 1864 F.188/1  
3 422 €



FMD\_778331

ÉPREUVE DE 5 FRANCS, ANONYME 1815 G.2021.598 A  
4 839 €



FMD\_807948

20 FRANCS OR LOUIS XVIII,  
TÊTE NUE 1816 W F.519/4  
2 951 €

## HIGHLIGHTS

# LIVE AUCTION

Avril 2023

**cgb.fr**  
numismatique

*clôture les mardi 11 avril ET mercredi 12 avril 2023*

## COLLECTION CLAUDE FAYETTE



4611074

ESSAI 500 FRANCS PIERRE ET MARIE CURIE  
TYPE 1993 NE.1993.01A

PRIX DE DÉPART 6 000 € / ESTIMATION 12 000€



4610057

PAIRE DE NUMÉROS CONSÉCUTIFS

50 NOUVEAUX FRANCS HENRI IV 1959 F.58.04

PRIX DE DÉPART 1 400 € / ESTIMATION 2 600 €



4611073

FAUTÉ SANS COULEURS 200 FRANCS EIFFEL 1996

PRIX DE DÉPART 400 € / ESTIMATION 900 €



4610028

5 NOUVEAUX FRANCS VICTOR HUGO 1965 F.56.21

PRIX DE DÉPART 1 300 € / ESTIMATION 2 500 €



4610785

200 FRANCS MONTESQUIEU

ALPHABET H.402 - 1986 F.70TER.01

PRIX DE DÉPART 4 000 € / ESTIMATION 7 000 €



4610323

PETIT NUMÉRO 100 FRANCS CORNEILLE 1964 F.65.01A1

PRIX DE DÉPART 1 300 € / ESTIMATION 2 500 €



4610238

FAUTÉ SANS SIGNATURES

10 FRANCS BERLIOZ 1973 F.63BIS.01

PRIX DE DÉPART 900 € / ESTIMATION 1 700 €

HIGHLIGHTS

# LIVE AUCTION

Avril 2023

cgb.fr  
numismatique

clôture les mardi 11 avril ET mercredi 12 avril 2023

## COLLECTION CLAUDE FAYETTE



LOT 4610056

50 NOUVEAUX FRANCS HENRI IV 1959 F.58.03  
PRIX DE DÉPART 900 € / ESTIMATION 1 500 €



4611099

ESSAI 200 FRANCS FRÈRES LUMIÈRE 1994 F.-  
PRIX DE DÉPART 9 000 € / ESTIMATION 18 000 €



4610322

50 FRANCS RACINE 1976 F.64.33B  
PRIX DE DÉPART 700 € / ESTIMATION 1 500 €



4610006

100 NF SUR 10000 FRANCS BONAPARTE  
1958 F.55.01  
PRIX DE DÉPART 400 € / ESTIMATION 800 €



4610891

PETIT NUMÉRO 50 FRANCS SAINT-EXUPÉRY 1992 F.72.01AA1  
PRIX DE DÉPART 800 € / ESTIMATION 1 600 €



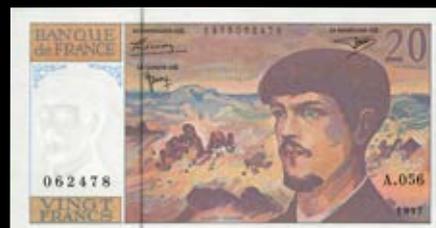
4611075

ESSAI 500 FRANCS PIERRE ET MARIE CURIE  
1994 F.76.00Ec  
PRIX DE DÉPART 3 000 € / ESTIMATION 6 000 €



4610089

PETIT NUMÉRO 500 NOUVEAUX FRANCS MOLIERE 1959  
F.60.01A1  
PRIX DE DÉPART 2 500 € / ESTIMATION 5 000 €



4610566

FAUTÉ À L'ŒIL VAIRON 20 FRANCS DEBUSSY  
1997 F.66TER.02A56  
PRIX DE DÉPART 700 € / ESTIMATION 1 400 €

## HIGHLIGHTS

# INTERNET AUCTION

Avril 2023

**cgb.fr**  
numismatique

Clôture le 25 avril 2023



BGA\_827303

STATÈRE AU SANGLIER ET À L'AIGLE DES OSISMES  
PRIX DE DÉPART 900 € / ESTIMATION 1 800 €



BGA\_823673

HÉMISTATÈRE AU SANGLIER  
DES AULERQUES EBUROVICES  
PRIX DE DÉPART 1 100 € / ESTIMATION 2 000 €



BRY\_820578

ÉCU D'OR À LA COURONNE DE CHARLES VI – LA ROCHELLE  
PRIX DE DÉPART 500 € / ESTIMATION 800 €



BRM\_825527

DENIER DE JULES CÉSAR  
PRIX DE DÉPART 750 € / ESTIMATION 1 500 €



FJT\_590082

JETON RÉGATES DE LA RÉOLE 1863  
PRIX DE DÉPART 100 € / ESTIMATION 350 €



BFE\_817713

4 SOLDI 1763 MURATO  
PRIX DE DÉPART 250 € / ESTIMATION 400 €



FME\_814238  70%

MÉDAILLE, CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS  
DE L'ÉCOLE NORMALE  
PRIX DE DÉPART 150 € / ESTIMATION 300 €



BRM\_820642

SOLIDUS DE VALENS  
PRIX DE DÉPART 750 € / ESTIMATION 1 500 €



BRM\_806757

DENIER SERRATUS DE MAMILIA  
PRIX DE DÉPART 350 € / ESTIMATION 600 €

HIGHLIGHTS

# INTERNET AUCTION

Avril 2023

**cgb.fr**  
numismatique

Clôture le 25 avril 2023



FMD\_529825

CONCOURS DE 10 CENTIMES, PIÉFORT AU QUADRUPLE  
DE DOMARD, PREMIER REVERS, TRANCHE INSCRITE  
PRIX DE DÉPART 150 € / ESTIMATION 300 €



FWO\_826724

2 ESCUDOS N.D. SÉVILLE  
PRIX DE DÉPART 1 000 € / ESTIMATION 2 000 €



FMD\_808629

5 FRANCS LOUIS XVIII, BUSTE HABILÉ 1815 I  
PRIX DE DÉPART 700 € / ESTIMATION 1 500 €



FMD\_796085

DENIER SEQVANOIOTVOS c. 57-50 AC.  
PRIX DE DÉPART 500 € / ESTIMATION 700 €



FWO\_823267

100 LIRE 1840 GÈNES  
PRIX DE DÉPART 1 500 € / ESTIMATION 3 000 €



BGR\_826488

STATÈRE DE MÉTAPONTE  
PRIX DE DÉPART 600 € / ESTIMATION 1 200 €



FME\_812022  70%

PLAQUE, HOMMAGE RECONNAISSANT DES MARÉCHAUX-FERRANTS  
PRIX DE DÉPART 150 € / ESTIMATION 300 €

## AVRIL

**1/2** Hyères-les-Palmiers (83) (N) CNH (GNP),  
17<sup>e</sup> Bourse aux Monnaies, Forum du Casino (9h-13h et  
14-18h) (info : 06 76 10 54 97)

**1** Paris (75) Réunion de la SFN (14h à 17h)  
(<http://www.sfnnumismatique.org/>) (voir programme)  
(**Laurent Schmitt**)

**1** Paris (75) (N), ACJM, Réunion annuelle, Maison des  
Associations, 20 rue Édouard Pailleron, Paris 19<sup>e</sup> (11h-  
14h) (info : [acjm@orange.fr](mailto:acjm@orange.fr))

**2** Saint-Cyr-sur-Loire (37) (N+tc), ANT, (N + tc) Salle  
l'Escale, allée René Coulon, ANT, (9h-16h)  
(info : <https://www.ant37.fr/>) (**Laurent Schmitt**)

**2** Mende (48) (tc), 29<sup>e</sup> Carrefour Collections, Halle  
Saint-Jean, ave des Gorges du Taran (10h-18h)  
(info : [apgme.de@laposte.net](mailto:apgme.de@laposte.net))

**2** Montagny (69) (tc), CNR et Amis du Vieux Montagny,  
Bourse toutes collections, salle le Trait d'Union, zone du  
Baconnet (9h-17h ; entrée : 2€) (info : 06 69 72 91 57 ou  
06 80 73 80 37)

**2** Rouvroy (62) (tc), Bourse multi-collections, Salle des  
Fêtes Michel Dumoulin, rue du Gal de Gaulle (9h-17h)  
(info : 06 34 63 82 43)

**5** Paris (75) Réunion de la SENA, Monnaie de  
Paris, (19h-20h30) <https://www.sena.fr/> (voir programme)  
(**Laurent Schmitt**)

**8** Balzers (LI) (AG), Assemblée générale, Lichtensteini-  
scher Numismatischer Zirkel Balzers

**16** Besançon/Thise (25) (N), 42<sup>e</sup> Salon numismatique de  
Besançon, Salle des fêtes de Thise, 15 rue Champenâtre,  
(9h-16h) (info : [sndoubs@gmail.com](mailto:sndoubs@gmail.com))

**16** Brioude (43) (tc) ; 38<sup>e</sup> Bourse toutes collections, salle  
polyvalente, route de Lamothe

**16** Freiberg (D) (N), 82 Freiburger Münzbörse, Konzert  
und Ballhaus Tivoli, Dr. Külz str. 3 (9h-14h) (info :  
[helmut.herholz@web.de](mailto:helmut.herholz@web.de))

**21/23** Montréal (CN) (N+Ph) NUPHILEX, Nouvelle  
résidence McGill, 3625 ave du Parc (10h-17h ; entrée  
5\$CN) (info : <https://www.nuphilex.com/>)

**22/23** 's-Hertogenbosch (NL) (B), Paper Money Fair,  
Brabanthallen (info : [info@papermoney-netherlands.com](mailto:info@papermoney-netherlands.com))

**22** Goslar (D) (N), Münzbörse des Goslarer Münz-  
freunde, Lindenhof Schützenhalle 1 (8h-14h)

**23** Mondorf-les-Bains (L) (N+Ph), Salon des collection-  
neurs, Casino 2000 (entrée : 3€ ; 9h-16h), (info : [marco.valenti.1958@gmail.com](mailto:marco.valenti.1958@gmail.com))

**24** Draguignan (83) (N), 48<sup>e</sup> bourse numismatique,  
Complexe Saint-Exupéry, salle Malraux (9h-17h)  
(info : 06 75 15 04 69)



**29/30** Maastricht (NL) (B), MIF Paper Money Fair  
Maasticht, Exhibition & Congress Center MECC  
(info : [www.mifevents.com](http://www.mifevents.com))



**28/30** Tokyo (J) (N) TICC 2023, International  
Coin Convention, Royal Park Hotel  
(info : <https://www.jnda.or.jp/>)

**29** Spitz/Donau (A), 20 Wachauer Münzenbörse,  
Numismatische Tage Wachau

**30** Meythet (74) (N), ANS, 47<sup>e</sup> Bourse aux monnaies,  
Salle le Météore, 47 route de Frangy (9h-16h)  
(info : [secretaire.ans@yahoo.com](mailto:secretaire.ans@yahoo.com))

## CODES :

Entrée gratuite, sauf indication contraire, après les horaires

N = Numismatique

B = Billets

Cp = Cartes postales

Ph = Philatélie

tc = toutes collections

C = Colloque

AG =Assemblée Générale



**Cgb.fr participe à ce salon**

Portable Antiquities Scheme

The Portable Antiquities Scheme

1,634,147 objects within 1,059,791 records

What/Where/When search

Find number:

What:

Where:

When:

Events

Log in |

Image

artefacts & coins

search database

reference works cited

numismatics

Events

## DEUX DES PLUS IMPORTANTS SALONS DE L'ANNÉE

### AU PROGRAMME DE CGB EN AVRIL 2023 !

Nous aurons le plaisir de vous retrouver sur deux des plus importants salons internationaux de l'année en avril 2023 : le MIF (International Money Fair) à Maastricht (Pays-Bas) et la 34<sup>e</sup> édition du salon international de numismatique de Tokyo (Japon).

### SALON PAPIER-MONNAIE DE MAASTRICHT / MIF PAPER MONEY FAIR (PAYS-BAS)



Le salon MIF constitue désormais un lieu de rendez-vous incontournable pour les collectionneurs et amateurs de billets.



Le MIF PAPER MONEY FAIR aura lieu les 29 et 30 avril 2023 au centre de congrès MECC à Maastricht, aux Pays-Bas. Comme l'année dernière, le PRE-SHOW du MIF destiné aux professionnels se déroulera du mardi 23 avril au jeudi 25 avril. Le vendredi 28 avril, le MIF PREVIEW sera ouvert uniquement aux exposants et aux revendeurs. Les samedi 29 et dimanche 30 avril, le public aura accès gratuitement au salon. Les organisateurs du MIF préparent également deux autres événements déjà très appréciés : la soirée MIF « Busi-

ness 2 Business » (B2B) pour les exposants et les invités le vendredi 28 avril au soir et le « Goodmorning Maastricht » petit-déjeuner, co-organisé avec les sponsors de la manifestation.

La cuvée printemps 2023 du salon s'annonce exceptionnelle avec plus de 180 exposants et la première semaine de grading sur site sur un salon organisée en Europe par la société de tiers certification PMG.



Vous y retrouverez dans les allées et sur le stand de CGB, Jean-Mars Dessal, Eduard Kocharov, Alice Juillard et Marie Couture. La dernière édition de la *Cote des Billets de la Banque de France* tiendra une place de choix sur le stand de CGB !

#### Adresse du salon:

Exhibition & Congress Center MECC Maastricht  
Forum 100  
6229 GV Maastricht  
Pays-Bas

### 34<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE TOKYO DU 28 AU 30 AVRIL 2023



Didier Leluan et Fabienne Ramos en charge du développement Asie à CGB retrouveront nos clients japonais et asiatiques au salon international de Tokyo du 28 au 30 avril 2023. La convention est organisée par la Japan Numismatic Dealers Association en collaboration avec Taisei Coins et se déroulera dans les salons du Royal Park Hotel de Tokyo.



N'hésitez pas à contacter l'équipe Cgb.fr à [asia@cgb.fr](mailto:asia@cgb.fr) pour toute information sur les salons numismatiques en Asie.

L'équipe Cgb.fr

# Obtenez les meilleurs prix pour vos monnaies de collection avec Stack's Bowers Galleries



VENEZUELA. Gold 5 Venezolanos  
Essai (Pattern), 1875. Paris Mint.  
PCGS SPECIMEN-65.

**Realized: \$168,000**



ISLAMIC KINGDOMS. Mamluks.  
AV Dinar, AH 648 (1250).  
al-Qahira (Cairo) Mint.

Shajar al-Durr.  
ANACS AU-55.

**Realized: \$138,000**



CZECHOSLOVAKIA. 10 Ducats,  
1930. Kremnica Mint.  
PCGS-63.

*From the Whytecliffe Collection.*

**Realized: \$50,400**



**Pour contacter**

**Maryna Synytsya dans nos  
bureau de Paris :**

MSynytsya@stacksbowers.com

Tél. : 06 14 32 31 77

## Recent Prices



RUSSIA. Silver 1-1/2 Rubles  
("Family Ruble") - 10 Zlotych Pattern,  
1835. St. Petersburg Mint. Nicholas I.  
NGC MS-63.

*From the Sigma Collection.*

**Realized: \$408,000**



POLAND. Royal Prussia. 10 Ducats, (15)93.  
Malbork Mint. Sigismund III.  
PCGS Genuine--Cleaned, AU Details.

*From the Anthony J. Taraszka Collection.*

**Realized: \$360,000**



COLOMBIA. Gold 20 Pesos  
Essai (Pattern), 1873-MEDELLIN.  
Paris Mint. PCGS SPECIMEN-62.

**Realized: \$81,000**

**We are currently accepting  
consignments to the  
August 2023 Summer  
Global Showcase Auction.**

**Auction:**

August 14-19, 2023

**Consignment Deadline:**

June 1, 2023

**Let Our Success**

**Be Your Success!**

**Consign Today.**

+1.949.253.0916 California

+1.212.582.2580 New York

Consign@StacksBowers.com

**Stack's Bowers**  
GALLERIES

California Headquarters  
1550 Scenic Avenue, Suite 150  
Costa Mesa, CA 92626

+1.949.253.0916 • info@stacksbowers.com

SBG BN Cons2023 230220



GREAT BRITAIN. 5 Pounds, 1887.  
London Mint. Victoria.  
PCGS PROOF-62 Cameo.

**Realized: \$48,000**



**Pour contacter Ron Gillio  
dans nos bureaux de Californie:**

RGillio@stacksbowers.com

Tél. : +1 805 637 5081



**L**a SÉNA vous invite à assister à la Monnaie de Paris (Salle pédagogique Guénégaud, Monnaie de Paris, 11 Quai de Conti, 75006 PARIS) en présentiel et en distanciel (\*) le mercredi 5 avril à 19 h à la conférence d'Alain Calamuso qui portera sur le sujet suivant:

#### UN TRIENS MÉROVINGIEN INÉDIT DE L'ATELIER D'ORLÉANS

**L**a Numismatique Mérovingienne, particulièrement complexe, liée principalement à la multitude des ateliers monétaires répartis sur l'ensemble du territoire, au nombre important des « monétaires » qui ont œuvré dans ces ateliers et à l'absence totale de document d'époque, constitue, en conséquence, une des branches inachevées de la Numismatique Française. Cette complexité fait, aussi, qu'il est souvent très difficile d'identifier, avec certitude, les monnaies définies

d'une part, par le lieu d'émission, et, d'autre part, par le monétaire chargé de leurs frappes.

Un triens mérovingien, frappé à Orléans et dans un état de conservation exceptionnel, nous a été présenté pour étude. Ce triens, qui semble être totalement inédit et peut-être même unique, apporterait un éclairage nouveau sur la succession des monétaires qui ont eu en charge l'atelier monétaire d'Orléans et en particulier sur l'un d'entre eux qui ne figure pas sur la liste établie jusqu'à ce jour, concernant celui-ci. Ce triens n'est en tout cas référencé dans aucun ouvrage spécialisé de numismatique mérovingienne et n'a fait l'objet d'aucune publication. Il présente, en outre, des particularités qui, par divers rapprochements et recoupements, avec d'autres triens issus de ce même atelier, permettent de déduire, d'une part, la date, dans un intervalle de temps très étroit, de sa frappe, et, d'autre part, de compléter la liste des monétaires qui ont œuvré dans cet atelier et de préciser la succession de celui-ci dans cette liste. Cette étude et présentation constituent donc un enrichissement à la connaissance de la Numismatique Mérovingienne Orléanaise.



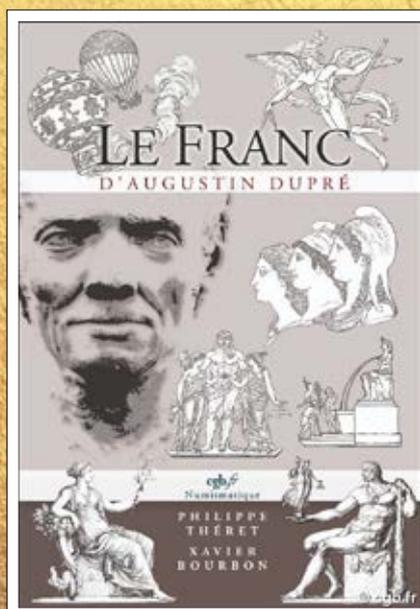
(\*) les codes de connexion vous seront communiqués ultérieurement

*Présence de la SÉNA au salon numismatique de l'Amicale Numismatique de Touraine le dimanche 2 avril, L'Escale, Allée René Coulon, 37540 St Cyr sur Loire.*

La SÉNA

## LE FRANC d'Augustin Dupré

75,00€  
réf. If2021



# SNS : LES MONNAIES SASSANIDES DE KHOSRO I<sup>ER</sup>



## KHOSRO I<sup>ER</sup>, L'APOGÉE DE L'EMPIRE SASSANIDE

Le règne de Khosro I<sup>er</sup> entre 531 et 579 est considéré comme l'apogée de l'Empire Sassanide. Cet empire néo-perse qui succède à l'Empire Parthe et dure de 224 à 664 est une super-puissance de l'Antiquité tardive. À son apogée, l'Empire Sassanide, le territoire de l'Empire sassanide, englobe alors la totalité de l'Iran, de l'Irak et de l'Arménie actuels, le Caucase du Sud, le Daghestan, l'ouest de l'Afghanistan, des parties de l'Anatolie et de l'actuelle Syrie. La conquête arabo-islamique de la Perse entre 633 et 654 et l'anarchie politique qui règne alors dans l'empire aboutissent à son effondrement.

Pendant quatre siècles les Sassanides frappent une très grande quantité de monnaies, essentiellement en argent avec comme principale unité de compte la drachme (drachme) d'environ 4 grammes. Les frappes en or sont bien plus rares.

## SNS, UN PROGRAMME AMBITIEUX DE PUBLICATION

Le projet Sylloge Nummorum Sasanidarum (SNS) a pour objectif de mettre à la disposition des historiens et des numismates travaillant sur l'époque sassanide et le premier siècle de l'Islam des catalogues de monnaies dûment décrites, illustrées et commentées. Initié par Rika Gyselen (CNRS, CeRMI), le projet est actuellement mené conjointement avec Michael Alram (directeur du Münzkabinett du Kunsthistorisches Museum, de Vienne).

Les ouvrages sont publiés par l'Académie autrichienne des sciences de Vienne (Österreichische Akademie der Wissenschaften ou ÖAW).

Le programme de publication est le suivant :

- *Volume I* : M. Alram, R. Gyselen, *Ardashir I<sup>er</sup> (224-240) et Shapur I<sup>er</sup> (240-272)* (paru en 2003 et épuisé)
- *Volume II* : M. Alram, R. Gyselen, *Ohrmazd I<sup>er</sup> (272-273) – Ohrmazd II (303-309)* (paru en 2012),
- *Volume III* : N. Schindel, *Shapur II (309-379) – Kawad I<sup>er</sup> (484-531)* (paru en 2004),
- *Volume IV* : N. Schindel, *Khosro I<sup>er</sup> (531-579)* (paru fin 2022),
- *Volume V* : M. Alram, C. Cereti, *Khosro II (591-628)* (en préparation),

- *Volume VI* : R. Gyselen, *Kawad II (628) – Yazdgird III (632-651), et le monnayage arabo-sassanide* (en préparation)

Une seconde série d'ouvrages de la SNS a été publiée à partir d'autres médailleurs nationaux et de collections privées :

- N. Schindel, *Sylloge Nummorum Sasanidarum – Israël* (paru en 2008),
- R. Gyselen, *Sylloge Nummorum Sasanidarum – Syrie* (paru en 2011),
- A. Baratova / N. Schindel, *Nummorum Sasanidarum – Usbekistan* (paru en 2012),
- N. Schindel, *Sylloge Nummorum Sasanidarum – Schaaï* (paru en 2014)
- A. Gariboldi, *Sylloge Nummorum Sasanidarum – Tadjikistan* (paru en 2017)

## UN NOUVEAU REGARD SUR LE MONNAYAGE DE KHOSRO I<sup>ER</sup>

Ce quatrième volume de la série Sylloge Nummorum Sasanidarum, Paris-Berlin-Vienne, couvre le règne de Khosro I<sup>er</sup> (531-579) qui est considéré comme l'apogée de l'histoire sassanide. Jusqu'à présent, la recherche numismatique n'était pas à la mesure de l'importance du règne de Khosro I<sup>er</sup>. Pour la première fois, cet ouvrage présente une analyse numismatique détaillée qui s'appuie sur une collection représentative de ce monnayage. Même s'il subsiste des lacunes dans le matériel numismatique, il est désormais possible de mieux en suivre les développements. L'analyse des marques des ateliers monétaires a été mise en avant afin d'obtenir des résultats significatifs pour l'histoire administrative et régionale sassanide. L'observation des paramètres numismatiques a permis de tirer des conclusions plus fiables dans ce domaine, dans le cas de Khosro I<sup>er</sup>, non plus d'un point de vue stylistique, mais en ce qui concerne les types monétaires. Le matériel numismatique permet également de tirer des conclusions sur l'histoire événementielle de l'empire sassanide sous Khosro I<sup>er</sup>. Une contribution spécifique est consacrée aux analyses de métaux.

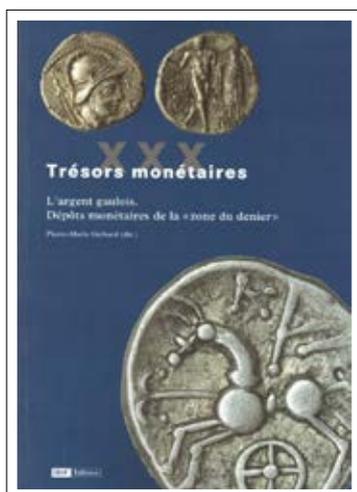
Le catalogue comprend environ 880 monnaies provenant des collections de Paris, Berlin et Vienne ainsi qu'environ 1 200 photographies de monnaies complémentaires et constitue la documentation la plus complète à ce jour sur les monnaies de Khosro I<sup>er</sup>. La typologie, les légendes et les inscriptions sont décrites et commentées en détail. Le texte et le catalogue sont répartis en deux volumes partiels distincts. Le texte est en allemand mais comprend un résumé de cinq pages en français. On y retrouve toute la rigueur scientifique de la série. On regrettera que les photographies soient en noir et blanc et parfois de qualité assez passable. Le prix reste conséquent mais cette publication est et restera pour très longtemps la seule publication détaillée sur le sujet.

À noter que le premier volume de la série (*Ardashir I. - Shapur I.*) est désormais épuisé. Les volumes disponibles sont tous en vente sur le site de Cgb.fr.

*Sylloge Nummorum Sasanidarum 4 - Khosro I., SCHINDEL Nikolaus, Vienne 2022, 2 volumes reliés, 29,7x21cm, 343 + 388 pages, 1200 images (en allemand), 220 € - Réf. LS24.*

Laurent COMPAROT

## TRÉSORS MONÉTAIRES XXX, LES 45 ANS DE LA SÉRIE EMBLÉMATIQUE DE LA BNF



Avec la parution *Trésors monétaires XXX : L'argent gaulois - Dépôt monétaires de la « zone du denier »*, le Cabinet des Monnaies et Médailles de la Bibliothèque nationale de France fête les 45 ans de cette série emblématique des Trésors Monétaires.



### UN PROJET, UNE SÉRIE

Le programme de recherche « Trouvailles monétaires » (TM) vise à répertorier, à étudier, à valoriser et à publier les découvertes monétaires effectuées sur le territoire français et a été créé en 1978 avec à l'époque pour chef de projet Michel Amandry secondé par Dominique Hollard. Actuellement, ce sont Frédérique Duyrat et Vincent Drost qui dirigent et pilotent le projet. Toutes les publications du projet Trésors Monétaires ont fait l'objet d'une très intéressante publication en ligne intitulée « 45 années, 30 volumes, la série Trésors Monétaires de la BnF » par Ludovic Trommschläger dans laquelle il détaille l'ensemble des volumes publiés, propose une carte des trésors publiés et un très intéressant tableau de synthèse des trésors par ordre des émissions les plus récentes.



Parmi ces publications, on notera quelques petits succès de librairie tels que *Trésors monétaires XXIV* qui réunit sous une

même couverture deux trésors emblématiques, *le Trésor des Sablons* et *le Trésor de Lava*, mais aussi *Trésors monétaires XVIII* avec les 15 518 nummi constantiniens du *Trésor de la Chapelle-lès-Luxeuil* et *Trésors monétaires XXI* consacré au dépôt de 22 438 monnaies du gué de Saint-Léonard (Mayenne). Les deux volumes consacrés aux Trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France ainsi que *Trésors monétaires XXVII - Monnayages de Francie, des deniers Carolingiens aux premiers Capétiens* démontrent aussi l'intérêt de la série ne se limite pas aux monnaies antiques mais s'étend aussi aux trésors de monnaies médiévales et royales. Cette liste n'est pas exhaustive et illustre bien l'intérêt que portent chercheurs et numismates à cette série.

### TRÉSORS MONÉTAIRES XXX : L'ARGENT GAULOIS

Voici le sommaire de ce trentième volume entièrement consacré au monnayage gaulois dont plusieurs dépôts importants de quinaires d'argent :

- Pierre-Marie Guihard, « Introduction », p. XXV-XXVIII ;
- Pierre-Marie Guihard (dir.), Jean-Denis Laffite, Laurent Thomashausen, Sylvia Nieto-Pelletier, C. Miks, Camille Bossavit, « Le dépôt de quinaires gaulois de Bassing (Moselle). Une encaisse à vocation militaire du début de la période augustéenne », p. 1-142 ;
- Camille Bossavit, Sylvia Nieto-Pelletier, « Le dépôt monétaire de Laignes (Côte-d'Or) : 2 113 exemplaires en argent du Centre-Est de la Gaule », p. 143-172 ;
- Camille Bossavit, « Le dépôt monétaire de Lavilleneuve-au-Roi (Haute-Marne) », p. 173-180 ;
- Pierre-Marie Guihard, « Les dépôts de quinaires gaulois des Andelys (Eure), de Lyons-la-Forêt (Eure) et de Limésy (Seine-Maritime) : marqueurs numismatiques d'une présence militaire post-césarienne dans la basse vallée de la Seine ? », p. 181-188 ;
- Pierre-Marie Guihard, « Les découvertes de quinaires gaulois à travers un inventaire des dépôts monétaires », p. 189-216 ;
- Dominique Hollard, « Postface », p. 221-225.

On notera en introduction une très importante bibliographie spécialisée, très utile pour ces monnayages qui ont été rarement traités dans cette série. On retrouve toute la rigueur scientifique propre à la série. La présentation et la mise en page sont de qualité. En revanche, on déplorera en partie la qualité des photographies hélas toujours en noir et blanc et pas toujours d'une grande netteté, qui ne sont donc pas au niveau des prétentions de l'ouvrage et de ce que l'actuelle technique photographique peut rendre. Enfin, le niveau de prix reste élevé, la politique tarifaire des éditions de la BnF n'aidant pas, à mon humble avis, à une ample diffusion du savoir.

À noter que l'ensemble de la série des *Trésors Monétaires* est en vente sur le site [Cgb.fr](http://Cgb.fr).

*Trésors monétaires XXX : L'argent gaulois - Dépôt monétaires de la « zone du denier »*, GUIHARD Pierre-Marie (Dir.), Paris 2023, broché, 21 x 29,7 cm, broché, 230 pages, 50 planches de monnaies en noir et blanc, 99 € - Réf. - LT80.

Laurent COMPAROT

## UNE MONNAIE DE CHARLES VII RÉATTRIBUÉE AU RÈGNE DE CHARLES VIII

**L**e petit blanc aux couronnelles est classiquement présenté avec une couronnelle au-dessus de l'écu pour l'avvers et sur le revers une croix cantonnée par un lis et une couronnelle.

En 1895, dans la *Revue Numismatique*, page 207, Paul Bordeaux faisait état d'une monnaie inédite. Un petit blanc aux couronnelles qui avait pour particularité d'avoir trois couronnelles sur l'avvers. L'atelier qui avait émis cette pièce était celui de Toulouse. Elle fut attribuée au règne de Charles VII, comme un petit blanc de la 4<sup>e</sup> émission. Un croquis de cette monnaie en donne la description (pl V, n°4). Cette pièce était issue de sa propre collection. Depuis nous avons perdu de vue cette monnaie.

Cette information fut reprise dans l'ouvrage de Jean Lafaurie<sup>1</sup>, et ensuite par Jean Duplessy<sup>2</sup> dans son ouvrage sur les monnaies royales.

Nous avons eu l'opportunité de photographier deux petits blancs de l'atelier de Toulouse qui portent sur l'avvers les trois couronnelles.

Légende d'avvers :

+ **KAROLVS** (diff) **FRAnCORVm** (molette) **REX**

Légende de revers :

+ **SIT** (diff) **nOmEn** (molette) **DnI** (molette) **BEnEDICTVM**

Cantonnement = Type III.

Le différent est semblable à celui de l'avvers.

Toutes ces monnaies présentent des Nonciaux.

Entre les deux premiers mots se trouve un différent de maître.



Cantonnement du revers :

Croix cantonnée de :

Couronne en 1 et lis en 4 = I

Couronne en 2 et lis en 3 = II

Lis en 1 et couronne en 4 = III

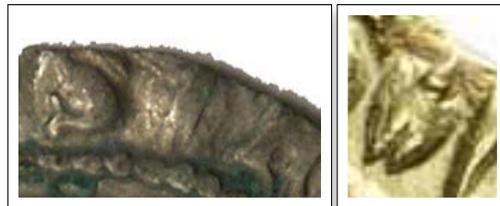
Lis en 2 et couronne en 3 = IV



N° 1 - Taille réelle 21 mm pour 1,24 g, cantonnement revers type III.

1 Jean Lafaurie, *Les Monnaies des Rois de France, Hugues Capet à Louis XII*, Paris 1951 p 111 n° 515 d.

2 Jean Duplessy, *Les Monnaies Françaises Royales de Hugues Capet à Louis XVI*, tome I, Paris 1988, p 238 n° 521.



*Différent entre KAROLVS et FRAN.*



N° 2 - Taille réelle 20 mm pour 1,10 g, cantonnement revers de type III.

Sur la deuxième monnaie, même différent entre les deux premiers mots.

Dans une collection privée nous retrouvons deux monnaies de ce type.



N° 3 - Poids 1,19 g. Cantonnement type III.



N° 4 - Poids 1,38 g

*Ici le cantonnement du revers est différent, type II.*

Dans une vente sur Internet une cinquième monnaie est retrouvée.



N° 5 - Ici le cantonnement du revers est identique à la précédente, type II.

Dans la collection de C. Fouet un sixième exemplaire.

## UNE MONNAIE DE CHARLES VII RÉATTRIBUÉE AU RÈGNE DE CHARLES VIII



N° 6 - Cantonnement de type I.

Dans la collection d'un ami, nous retrouvons un septième exemplaire.



N° 7 - Poids 1,38 g ; cantonnement de type III.

Sur cette monnaie, issue de la collection H. Le Gac, on peut remarquer le I barré de SIT. Cette particularité montre bien que ces monnaies sont de Charles VIII.

Car le I barré apparaît sous Louis XI, et continue sur certaines monnaies de Charles VIII.

N° 8

Une monnaie du site CollecOnline, issue de la collection Lombardvs.

1,44 g pour 21 mm, cantonnement de type I.

Sur le dessin de la monnaie de Paul Bordeaux, cantonnement de type II.

Toutes ces monnaies semblent de coins différents.

Nous retrouvons sur les monnaies de Louis XI et sur les monnaies de Charles VIII ce différent. Jamais sur les monnaies de Charles VII.

En particulier sur les karolus et demi karolus, ce qui nous donne une certitude de l'attribution de ces monnaies particulières au règne de Charles VIII.

Nous vous présentons un petit karolus avec ce même différent.



Taille réelle 21 mm pour 1,26 g.

Dans une autre collection nous avons un petit blanc qui présente les mêmes caractéristiques, mais pour l'atelier de Troyes.



Taille réelle 20 mm pour 1,04 g.

A / + **KAROLVS (molette) FRAnCORVm (molette) REX**  
Point sous le R de CORVM = 14<sup>e</sup>.

N oncial pour FRAN

R / + **SIT (molette) nOmEn (molette) DnI (molette) BE-  
nEDICTV**

Point sous le N de BENE = 14<sup>e</sup>.

N oncial pour BENE

Couronne dans le deuxième canton et lis dans le troisième.

Deux ateliers, avec pour celui de Toulouse plusieurs jeux de coins, [ce qui nous incite à nous demander si le modèle envoyé aux ateliers n'était pas erroné.](#)

*Mais peut aussi, comme le suggérerait Paul Bordeaux, dans son article, résulter d'une mauvaise interprétation du texte de l'ordonnance.*

En conclusion, il faut supprimer le N° 521 de l'ouvrage de Jean Duplessy et ajouter un N° 588 A pour le règne de Charles VIII.

Gérard CRÉPIN  
creping706.81@gmail.com

**cgb.fr**

Numismatique  
Paris

# Excellent



## NOUVELLES PROPOSITIONS D'ATTRIBUTIONS DES MONNAIES AVEC UNE M EN FIN DE LÉGENDE

Effectuant une séance de photographies au sein du musée Dobrée, de Nantes, nous avons eu l'opportunité de faire le cliché de sept monnaies avec une M en fin de légende. Il y a un blanc à la couronnelle, deux blancs aux trois lis, un petit blanc aux trois lis, et trois florettes de Charles VII.



Musée Dobrée N 4939 (2,60 g)



Musée Dobrée N 4367 (2,82 g)



Musée Dobrée N 4940 (2,54 g)



Musée Dobrée N 4941 (1,75 g)



Musée Dobrée N 4371 (3,23 g)



Musée Dobrée N 4937 (3,01 g)



Musée Dobrée N 4938 (3,21 g)

Des florettes de Charles VII avec une M n'avaient jamais, à ma connaissance, été proposées à la réflexion des numismates. Nous profitons de cette publication des florettes pour réfléchir sur l'attribution des monnaies avec une M.

### MONNAIES DÉJÀ ATTRIBUÉES À L'ATELIER DU MONT-SAINT-MICHEL PAR L'ARTICLE DE J.P. GARNIER EN 1999

#### Blanc à l'écu du 12 septembre 1422



Type 1

Type 2

Quatre monnaies du blanc à l'écu.

Deux avec le type 1 avers et revers.

CdM roy 7712 ; 8 Chenevière (Indre)

Une monnaie avec type 1 avers et type 2 au revers.

10 Chenevière

Une monnaie avec type 1 avers et illisible revers.

9 Chenevière

Le type 1 de l'avers semble sans anneau.



Croix avers et revers

A/ + KAROLVS FRAHCORV RE m

A non barré, ponctuation par deux étoiles superposées.

R/ + SIT nOmE DnI BEHEDICT m

Ponct. id

#### Blanc à la couronnelle du 21 janvier 1423



Croisette 1

Croisette 2

# NOUVELLES PROPOSITIONS D'ATTRIBUTIONS DES MONNAIES AVEC UNE M EN FIN DE LÉGENDE



m

m°

Quatorze blancs à la couronnelle.

Six monnaies croisette 1 :

- Un exemplaire avec **m°** sur A/ et **m** sur R/
- Un exemplaire avec **m** sur A/ et **m°** sur R /
- Quatre exemplaires avec **m°** avers et revers
- Un exemplaire illisible.

Huit monnaies croisette 2 :

- Un exemplaire avec **m** et **MO ?** sur le revers
- Quatre exemplaires avec **m** et **m°** sur le revers
- Trois exemplaires avec **m°** et **m°**

## Croisette 1

A/ KAROLVS FRAHCORV **m** REX **m°**

un exemplaire  
64 Chenevière

Ponctuation par deux étoiles superposées.

R/ SIT nOmEn DnI BEHEDICTV **m**

S de SIT inversé , pas de ponct.

A/ KAROLVS FRAHCORV REX **m°**

quatre exemplaires  
65 ; 68 ; 70 Chenevière

R/ SIT nOmE DnI BEHEDICTV **m°**

coll. G. Siwarski

Ponctuation par deux étoiles superposées.

Leg identiques mais **m** sur avers et **m°**

un exemplaire  
71 Chenevière

Illisible

un exemplaire  
66 Chenevière

## Croisette 2

A/ KAROLVS FRAHCORV REX **m**

un exemplaire  
CdM roy 7721

R/ SIT nOmE DnI BEHEDICTV **MO ?**

Ponctuation par deux annelets superposés.

A/ KAROLVS FRAHCORV REX **m°**

trois exemplaires  
Coll. H. Le Gac ; N 4939 Dobrée

R/ SIT nOmE DnI BEHEDICTV **m°**

CGB vso 5 lot101.

Ponctuation par deux étoiles superposées

A/ KAROLVS FRAHCORV REX **m**

quatre exemplaires

CdM roy 7720 ; N°67 ; 69 ; Chenevière

R/ SIT nOmE DnI BEHEDICTV **m°**

OGN 10/2014 lot 258.

Ponctuation par deux étoiles superposées

## Blanc aux 3 lis du 4 novembre 1423



*m\** la jambe centrale de la M se termine en étoile.

Neuf monnaies avec croisette 2

A/ KAROLVS FRAHCORV REX **m**

trois exemplaires

Internet ; Elsen 145 lot 2014 ;

R/ SIT nOmE DnI BEHEDICTV **m**

CGB bry 6472122

Ponctuation par deux étoiles superposées.

A/ KAROLVS FRAHCORV REX **m**

un exemplaire

N 4367 Dobrée

R/ SIT nOmE DnI BEHEDICTV **m\***

Ponctuation par deux étoiles superposées.

A/ KAROLVS FRAHCORV **RE m\***

un exemplaire

14 Courlay

R/ SIT nOmE DnI BEHEDICTV ill

Ponctuation par deux étoiles superposées.

A/ KAROLVS FRAHCORV **RE m\***

deux exemplaires

site ateliers monétaires Normands

Pas de ponctuation.

R/ SIT nOmE DnI BEHEDICTV **m\***

Ponctuation par deux étoiles superposées.

A/ KAROLVS FRAHCORV **RE m\***

un exemplaire

coll. J. Vernat

R/ SIT nOmE DnI BEHEDICTV **m\***

Ponctuation par deux étoiles superposées.

A/ KAROLVS FRAHCORV REX **m\***

deux exemplaires

CdM Beneut 673 ; Coll. L. Liegeois

R/ SIT nOmE DnI BEHEDICTV **m\***

Ponctuation par deux étoiles superposées.

A/ KAROLVS FRAHCORV REX **m\***

un exemplaire

N 4940 Dobrée

R/ SIT nOmE DnI BEHEDICTV **m\***

Ponctuation par deux étoiles superposées.

# NOUVELLES PROPOSITIONS D'ATTRIBUTIONS DES MONNAIES AVEC UNE M EN FIN DE LÉGENDE

Petit blanc aux 3 lis du 4 novembre 1423

17 monnaies avec croisettes 2

A/ KAROL FRAHCORV REX **m**\*

un exemplaire  
iNumis vso 1 lot 598

Ponctuation par deux étoiles superposées.

R/ SIT nOmE DnI BEHEDICTV **m**\*

Pas de ponctuation.

A/ KAROLVS FRAHCORV REX **m**\*

un exemplaire  
iNumis vso 1 lot 599

R/ SIT nOmE DnI BEHEDICTV **m**\*

Ponctuation par deux étoiles superposées.

A/ KAROLVS FRAHCORV **RE** **m**\*

un exemplaire  
N 4941 Dobrée

R/ SIT nOmE DnI BEHEDICTV **m**\*

Ponctuation par deux étoiles superposées.

A/ KAROLVS FRAHCORV **RE** **m**

deux exemplaires  
44 Courlay ; iNumis vso 34 lot 260

R/ SIT nOmE DnI BEHEDICT **m**

Ponctuation par deux étoiles superposées.

A/ KAROLVS FRAHCORV REX **m**\* deux exemplaires

48 Courlay ; CGB vso 18 lot 1102

R/ SIT nOmE DnI BEHEDICT **m**\*

Ponctuation par deux étoiles superposées.

A/ KAROLVS FRAHCORV REX **m**\*

trois exemplaires  
47 Courlay ; CGB vso 19 lot 607

R/ SIT nOmE DnI BEHEDICTV **m**\* coll. G. Siwarski

Pas de ponctuation.

A/ KAROLVS FRAHCORV **RE** **m**\*

un exemplaire

MDC 10 lot 331 ;

R/ SIT nOmE DnI BEHEDICTV **m**\*

ex avec couronne 2 / 4

Pas de ponctuation.

6 ex illisibles.

45 ; 46 ; Courlay ; CGB vso 48 lot 107 ; vso 31 lot 954 ; PG 13932 ; coll. G. Siwarski

Pas toujours facile de distinguer les détails des M ;

1 ex sans doute dans la collection De Castellane (361)

Etude des florettes du 29 décembre 1426



Petite couronne sur la M

Petite M (au-dessus ?).

Ponctuation

Il semble y avoir un point dessous



Musée Dobrée N 4938

A/ + KAROLVS FRAnCORVm REX

Couronne 1/4 lis 2/3  
Dobrée N 4938

R/ + SIT - nOmE - DnI B - HEDIT

A/ + KAROLVS FRAnCORVm REX

lis 1-4 / couronne 2-3

Dobrée N 4371

R/ + SIT - nOmE - DnI B - nEDIT

A/ + KAROLVS FRAnCORVm REX

couronne 1-4 / lis 2-3  
Dobrée N 4937

R/ +SIT - nOmE - DnI B - HEDIT •

Pour ces trois monnaies, ponctuation partielle par une sorte de fleur (voir les clichés des monnaies)  
Après REX, la M surmontée d'une couronne.

A/ +KAROLVS FRAHCORVm REX **m**

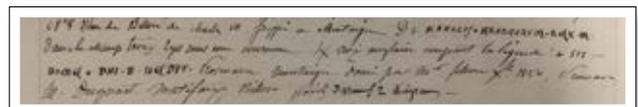
couronne 1-4 / lis 2-3  
Information L. Liégeois

R/ + SIT - HomE - DnI BE - HEDICT



Dessin de Fortuné Parenteau dans son cahier de sa collection, déposé au musée Dobrée.

Cette monnaie avait été trouvée à Montaigu et de ce fait attribuée à ce lieu.



On ne sait pas où est cette monnaie, mais le dessin prouve son existence.

Elle est très proche du N 4937.

La ponctuation semble identique à celle du médailleur de la musée Dobrée.

En conclusion nous avons à ce jour cinq florettes, qui semblent être issues du même atelier.

## NOUVELLES PROPOSITIONS D'ATTRIBUTIONS DES MONNAIES AVEC UNE M EN FIN DE LÉGENDE

### MOUZON ?

Les monnaies qui suivent sont traditionnellement attribuées à l'atelier de Mouzon.

Jean Diel, dans la revue « TERRES ARDENNAISES », revue d'histoire et de géographie locales, N° 113, en date de décembre 2010, conclut en disant qu'il y a peu de probabilité que Charles VII frappe des monnaies dans l'atelier de Mouzon.

Extrait de l'article de Jean Diel.

« Une troisième monnaie peut être attribuée à Mouzon avec quelques réserves. Il s'agit d'un blanc à l'écu de l'émission du 12 septembre 1422 qui appartient au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France (BnF 1293). Ne disposant pour cette monnaie que de la photographie d'un moulage, l'étude ne m'en est pas aisée. La monnaie présente incontestablement un anneau seizième à l'avant mais apparemment plutôt entre la troisième et la quatrième lettre au revers. D'autre part, une M onciale termine la légende de l'avant. C'est évidemment le point secret du revers qui pose problème. Cependant, l'attribution à Mouzon reste plausible. La ville resta constamment fidèle au dauphin. D'après Nicolas Goffart, en 1423, le gouverneur de Champagne, le comte de Salisbury s'empara de Sedan, alors très peu fortifiée puis ses troupes s'approchèrent de Mouzon dont les fortifications étaient plus puissantes. Les habitants de Mouzon ayant refusé de se soumettre, Salisbury renonça, ne disposant probablement pas de forces suffisantes ni pour un assaut, ni pour un siège. Ainsi ce blanc à l'écu, qui fut essentiellement frappé par Charles VII, a pu être fabriqué à Mouzon alors que les ateliers contrôlés par les Anglais battaient monnaies au nom d'Henri VI d'Angleterre. »

« Après 1423, il est bien difficile de trouver une monnaie attribuable à Mouzon, l'atelier n'apparaissant d'ailleurs plus du tout dans les textes officiels connus. »

Mon ami Dominique Lemaire, qui travaille sur les florettes de Charles VI, et qui de ce fait étudie l'atelier de Guise et de Mouzon, reste sceptique sur la possibilité de frappes de Charles VII dans l'atelier de Mouzon.



Blanc à l'écu. CdM roy 7713, Dieudonné N°1293 (2,61 g)

A/ +KAROLVS FRAHCORV REX m

Ponctuation par deux étoiles superposées.  
Annelet sous le R de REX = 16e.

R/ + SIT nmE DnI BEHEDICTV

Ponctuation par deux étoiles superposées  
Annelet sous le N de NOME = 4<sup>e</sup>.

Possibilité pour cette monnaie, en rapport avec la conclusion de Jean Diel, d'une frappe dans l'atelier de Mouzon.

Monnaie qui pourrait au vu du point 4<sup>e</sup>, être aussi de Montpellier.

### Blanc aux 3 lis accotés sous une couronne du 9 octobre 1429

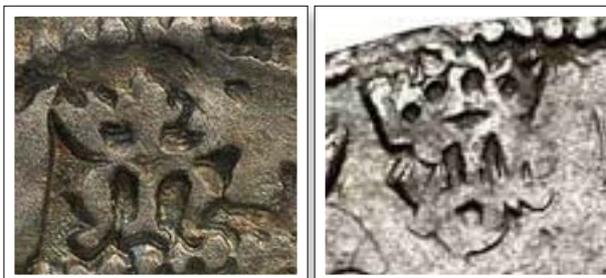


fig 1

fig 2



CdM Beneut 682 (3,03 g)



Fig. 1

A/ + KAROLVS FRAHCORV REX m cour.

Ponctuation par deux étoiles superposées.

M couronnée fig. 1 en fin de légende.

R/ + SIT nOmE DnI BEHEDICTV m cour.

Ponctuation par une étoile.

M couronnée fig. 1 en fin de légende.

Deux exemplaires de ce type au CdM ; Beneut 682 ; N7058 roy 7788

1 ex CGB vso 39 lot 103



Fig. 2

D'ATTRIBUTIONS DES MONNAIES  
AVEC UNE M EN FIN DE LÉGENDE

A/ + KAROLVS FRAHCORV<sub>m</sub> REX **m cour.**

Ponctuation par deux étoiles superposées.

M couronnée fig. 2 en fin de légende.

R/ + SIT nOmE DnI BEHEDITV **m cour.**

Ponctuation par deux étoiles superposées.

M couronnée fig. 2 en fin de légende.

1 ex du CdM, avec BEHEDICTV ; N4512 roy 7789

1 ex argenor 10 – 2002 lot 542 avec BEHEDITV<sub>m</sub>

1 ex CGB vso 56 lot 37 avec 3 points superposés de chaque côté de la M couronnée.

## BLANC AU K du 4 décembre 1431



CdM roy 7814 et Dieudonné 1422

A/ +KAROLVS FRAnCORV REX fleur à 4 pétales : **m cour.**

Ponctuation par deux points superposés.

Fleur à 4 pétales entre 4 points.

Petite m sous une couronne.

R/ +SIT nOmE DnI BEHEDITV **m cour.**

Ponctuation par deux points superposés.

Petite m sous une couronne.



Exemplaire du CdM, Gallica roy 7814 et Dieudonné 1422

## Blanc aux 3 lis avec MO



Monnaie trésor de Courlay N° 23



MO liés

A/ + KAROLVS FRAHCORV REX **MO(liés)**

Ponctuation par deux étoiles superposées.

MO liés en fin de légende.

R/ + SIT nOmE DnI BEHEDICTV **MO(liés)**

Ponctuation par deux étoiles superposées.

MO liés en fin de légende.

2 ex dans collection privée ; Coll H. Le Gac ; coll privée

1 ex trésor de Courlay (dans les Deux-Sèvres)

Région proche du Mont-St-Michel

Ces monnaies sont quasi toutes avec une ponctuation par deux étoiles superposées.

Toutes ces monnaies en fonction du type (sauf les blancs aux 3 lis accotés sous une couronne) présentent un différent de style propre.

Nous avons un blanc à la couronnelle qui semble posséder sur son revers ce **MO**



L'affectation du M couronné, est attribué à Mouzon, en 1891 par N. Goffart, dans l'annuaire de la Société française de numismatique : extrait

dire ces affirmations. Jusqu'à ce qu'un indice quelconque nous permette d'avancer quelque chose de positif, nous nous bornons à conjecturer que les blancs ou florettes qui portent un **M** couronné pourraient fort bien appartenir à Mouzon : la qualité de gouverneur de Mouzon qu'avait le Dauphin, les fréquentes visites que firent les souverains à Mouzon, les réceptions de princes étrangers qui avaient lieu à la frontière, à Mouzon même, sont peut-être des motifs de croire que la monnaie porta un signe fixe d'origine, avec l'insigne royal. Voici une florette que nous revendiquerions à ce titre : « **KAROLVS FRANCORV REX**. Trois lis sous une couronne rehaus-

sée de feuille d'ache. **ƿ. SIT NOME DNI BENEDICTV**. Croisette pattée en haut et en bas avec un **M** dessous. » M. Rollin, qui l'a décrite, ajoute « Montaigu ? » avec un point de doute. Le blanc qui suit est gravé dans Hoffmann, pl. xxxiii, n° 39 : Dans le champ une couronne, dessous trois fleurs de lis alignées. **ƿ. SIT : NOME : DNI : BENEDICTV : M** (couronné). Croix pattée cantonnée de deux lis et deux couronnes. Il n'y a pas lieu de pousser plus loin la recherche de types qu'on puisse rattacher à Mouzon

## NOUVELLES PROPOSITIONS D'ATTRIBUTIONS DES MONNAIES AVEC UNE M EN FIN DE LÉGENDE

Je ne suis pas certain que cette attribution, sur cet argument, soit plausible.

Nous avons vu dans la partie traitant des blancs à la couronnelle que nous avons une monnaie qui présentait sur son revers la même particularité.

Cette pièce semble faire la jonction avec celles-ci, si on estime que ces monnaies sont frappées en début de production.

Nous remarquons que chaque type de monnaie présente une M propre à celle-ci.

Maintenant réfléchissons sur l'origine de toutes ces monnaies (pour celles dont nous connaissons l'origine).

**Le trésor de Courlay**, origine les Deux-Sèvres, apporte des monnaies d'Angers, Bourges, Chinon, Fontenay-le-Comte, La Rochelle, Limoges, Lyon, Mont-Saint-Michel, Niort, Orléans, Poitiers, St Pourçain, Tours.

**Le trésor de Chenevière**, dans l'Indre, apporte des monnaies d'Angers, Chinon, Loches, Mont-Saint-Michel, Niort, Orléans, Poitiers, St Pourçain, Tours, Troyes.

**Le musée Dobrée de Nantes** possède dans ses plateaux sept monnaies avec la M.

Sur les quatre florettes, une a été trouvée à Montaigu, en 1850.

La N 4371 de la collection de Paul Soullard pourrait avoir été achetée ailleurs.

Les deux de la collection Fortuné Parenteau sont du secteur, car il faisait ses achats dans les trésors locaux.

Information G. Salaün, chargé du médaillier. Mais nous avons constaté que ces quatre pièces sortaient du même lieu.

Nous avons eu l'opportunité de photographier les monnaies de musée de L'Ardenne, à Charleville-Mézières, proche de la région de Mouzon. Ce fonds monétaire est constitué de collections mises en œuvre à la même époque que celle de Nantes. Aucune monnaie avec la M finale.

Nous avons eu également, l'opportunité de photographier les monnaies du musée Puig de Perpignan, collection constituée de façon contemporaine de celle de Nantes. Également, aucune monnaie avec cette M finale.

L'atelier du Mont-Saint-Michel est ouvert en 1421 et semble frapper jusqu'en 1431.

Une première série de monnaie est attribuée par J. P. Garnier en 1999.

Nous proposons de continuer cette série par les pièces qui sont classiquement attribuées à Mouzon, qui n'a sans doute jamais frappé ces monnaies plus tardives.

Les florettes de Nantes viennent continuer la série, puis le blanc aux 3 lis accotés sous une couronne, puis le blanc au K.

Pour les monnaies d'or, voir l'article de Jérôme Jambu, « un écu d'or inédit frappé au Mont-Saint-Michel pour le Roi Charles VII. Et la proposition de réattribution de ceux de sa régence à son règne » paru dans les Cahiers de la SENA 47 / 8 octobre 2019.

### CONCLUSION

Par la concentration des trouvailles dans l'Ouest, par l'éloignement de Mouzon, par sa fermeture vers 1423, par le style continu de ces monnaies (ponctuation par deux étoiles, par le différent propre à chaque type monétaire) par la concentration dans le musée Dobrée de Nantes, de pièces avec la M, par la démonstration de cet article, nous proposons une attribution de la majorité de ces monnaies avec une M finale, sous toutes les formes diverses à l'atelier du Mont-Saint-Michel.

C'est une hypothèse de travail, qui doit le rester jusqu'à la découverte de documents qui viendront confirmer ou contredire celle-ci.

Les monnaies de Mirabel portent une M finale, mais aussi un anneau 3<sup>e</sup>, donc aucune confusion possible.



CdM N 7184 roy 7716

Gérard CRÉPIN

[creping706.81@gmail.com](mailto:creping706.81@gmail.com)

### BIBLIOGRAPHIE

Garnier J.P. - BSNF 54-1999 p 92 – 98 ; Encore les monnaies du Mont-Saint-Michel : nouvelles attributions et bilan provisoire

Jambu J. - BSNF 74 octobre 2019 p 289 – 296 ; Un écu d'or inédit frappé au Mont-Saint-Michel pour le Roi Charles VII. Et la proposition de réattribution de ceux de sa régence à son règne

Jambu J. - *Cahier des Annales de Normandie* n°35, 2009 p 185 – 209 ; La monnaie en Normandie pendant la guerre de Cent Ans. De part et d'autre de la Normandie médiévale. Recueil d'études en hommage à François Neveux.

Diel J. - *Terres Ardennaises : revue d'histoire et de géographie locales* N° 113 décembre 2010. La monnaie de Mouzon sous Charles VI.

Goffart N. - *Annuaire de la Société française de numismatique, tome 15*, 1891. Numismatique Ardennaise. La monnaie de Mouzon. P 166 – 182

Lafaurie J. - *Les monnaies des Rois de France Hugues Capet à Louis XII* – Paris / Bâle 1951

De Castellanne - *Catalogue de la collection de M. Le Comte De Castellane. Monnaies royales de France, le 13 – 14 mai 1896*. Maurice Delestre, commissaire-priseur Raymond Serrure, expert.

Site Internet - Ateliers Monétaires Normands.org

Musée - Musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières

Musée Dobrée à Nantes

Musée Puig à Perpignan

## L'ÉCU, LE DEMI-ÉCU ET LE LOUIS CONSTITUTIONNEL À L'EFFIGIE DE LOUIS XVI

La Révolution française représente un tournant dans l'histoire de France et de l'Europe. La monarchie disparaît de façon violente et on assiste pendant plus de dix ans à une période d'instabilité politique et économique au cours de laquelle les grands révolutionnaires finirent guillotisés. La monnaie étant un élément important associé à un événement historique, elle subit un changement radical à travers lequel on retrouve la symbolologie révolutionnaire.

Bien que la Révolution française éclate en juillet 1789, les monnaies royales continuent à être frappées jusqu'en 1792. En effet le temps qu'un nouveau gouvernement se mette en place, qu'il y ait une réorganisation de la frappe monétaire et qu'un concours des nouvelles pièces avec des motifs révolutionnaires ait lieu, plusieurs années s'écoulent. Bien que certaines valeurs fassent leur apparition en 1791, dans le cas de l'écu, du demi-écu et du louis à l'effigie de Louis XVI, qui correspondent à la période constitutionnelle, ces nouvelles frappes sont datées 1792 et 1793.

À l'avant est représenté le portrait de Louis XVI et au revers le génie à la table de loi, avec le bonnet phrygien, le coq et le faisceau. Le dessin et la gravure de ces monnaies sont vraiment exceptionnels et reflètent l'énorme talent et génie du graveur de toute la période révolutionnaire qu'est Augustin

Dupré (à ce sujet, je recommande très spécialement l'ouvrage qui retrace la vie et l'œuvre de cet artiste hors pair le *Franc D'Augustin Dupré*. Ce livre est passionnant et les auteurs ont passé des milliers d'heures de recherche, de rédaction en incluant une quantité d'informations, d'images aussi intéressantes qu'inconnues pour la grande majorité des collectionneurs et il ne doit manquer dans aucune bibliothèque de numismatique française).

Je collectionne et je m'intéresse tout particulièrement à toutes les monnaies de la période révolutionnaire, cependant je dois reconnaître que bon nombre de monnaies font encore défaut à ma collection, parmi lesquelles les Louis, que j'ai laissés de côté jusqu'à des jours meilleurs.

Les motifs représentés, qui sont les mêmes pour ces trois pièces, sont la plus fidèle représentation de la transition historique que traverse la France. À l'avant, le buste royal est toujours présent et il est très réaliste (c'est d'ailleurs ce portrait qui causera la perte de Louis XVI lors de sa tentative d'évasion de Varenne, car il sera reconnu grâce à son effigie sur les assignats). Au revers, tous les signes représentatifs de la royauté ont disparu laissant place à la symbolologie révolutionnaire. Ces monnaies sont d'une exécution et d'une beauté remarquables, c'est à proprement parler une œuvre d'art miniature. Les pièces de 30 sols et de 15 sols frappées en 1791 présentent également de grandes similitudes avec ces trois pièces.

Il existe de nombreuses variantes, ainsi qu'un type très particulier dû à l'atelier de Strasbourg dans lequel la légende FRANCOIS est remplacée par FRANÇAIS. Pour les amateurs intéressés, je ne saurais trop recommander d'attendre la parution de l'ouvrage sur *Les Monnaies Royales* publié par CGB qui je l'espère devrait paraître courant 2023. J'ai le  *Répertoire général des monnaies de Louis XIII à Louis XVI*, édition de 2012 de Frédéric Droulers qui est une référence pour ce type de monnayage, ainsi que le catalogue des monnaies royales de Gadoury. Pour les amateurs qui recherchent des informations sur les essais monétaires, je recommande *l'Histoire monétaire et numismatique contemporaine* de Jean Mazard publié en 1965 qui est un ouvrage très intéressant mais pas facile à trouver.

En tout premier lieu, regardons les quantités émises pour ces trois valeurs qui sont approximativement pour 1792 et 1793 de 3,7 millions et 2 millions pour l'écu, de 850 000 et 350 000 pour le demi-écu et 3 500 et 39 000 pour le Louis ; je ne prends pas en compte la variété correspondant à l'atelier de Strasbourg qui est rarissime en très bel état, si ma foi elle existe. À première vue, on constate que la frappe de l'écu a été bien plus importante que celle du demi-écu et du Louis, ce qui est tout à fait logique et l'on constate également que la quantité émise en 1792 est bien plus importante qu'en 1793.

En regardant dans les archives de CGB les quantités de monnaies vendues par cette maison numismatique indépendamment de l'état de conservation, on obtient les quantités suivantes pour les trois valeurs :

Collectionnant les monnaies de 5 francs et 2 francs de Napoléon 1<sup>er</sup> (frappes courantes, flan bruni et essais) ainsi que les napoleonides en argent de haute valeur faciale,  
**je suis toujours à la recherche de très belles pièces** comme celle ci-dessous et je paye en conséquence.



**Si vous avez de très belles monnaies dont vous voulez disposer,** n'hésitez à me contacter, nous arriverons toujours à un accord et nous serons tous gagnants.

**Yves BLOT**  
06.52.95.61.96 - 04.13.63.77.40  
[yvblot@hotmail.com](mailto:yvblot@hotmail.com)

## L'ÉCU, LE DEMI-ÉCU ET LE LOUIS CONSTITUTIONNEL À L'EFFIGIE DE LOUIS XVI

	Qté
<b>Ecu 1792</b>	303
<b>Ecu 1793</b>	99
<b>Demi-ecu 1792</b>	87
<b>Demi-ecu 1793</b>	10
<b>Louis 1792</b>	5
<b>Louis 1793</b>	2

Cela est plus ou moins en correspondance avec les quantités frappées, les écus sont approximativement quatre fois plus nombreux que les demi-écus et bien évidemment rien à voir avec la quantité de louis proposée ! Cependant, on remarque que la quantité de demi-écus de 1793 est relativement faible par rapport à la frappe supposée, quant au Louis, on s'attendait plutôt à l'inverse entre 1792 et 1793.

Afin d'établir la rareté relative avec une certaine précision, je vais rechercher le nombre d'exemplaires gradés par PCGS et NGC (Je tiens à signaler que je n'ai rien contre la société française de grading Geni, mais leur base de données est bien trop récente).

Type	MS61	MS62	SUP	MS63	MS64	SPL	MS65	MS66	FDC
<b>Ecu 1792</b>	6	22	28	28	30	58	11	1	12
<b>Ecu 1793</b>	4	6	10	8	4	12	3	0	3
<b>Demi-ecu 1792</b>	0	4	4	3	2	5	0	1	1
<b>Demi-ecu 1793</b>	0	1	1	1	1	2	0	0	0
<b>Louis 1792</b>	0	1	1	0	0	0	0	0	0
<b>Louis 1793</b>	1	1	2	1	0	1	0	0	0

Notes : MS61/62 = SUP, MS63/64 = SPL, MS65/66 = FDC

À partir de ces résultats on constate que l'écu n'est pas en réalité une monnaie rare, il a été fort probablement thésaurisé ; il faut se rappeler que lors de la Révolution, les assignats ont commencé à circuler et la mauvaise monnaie chassant la bonne, les pièces d'argent et d'or ont été mises de côté. Étant donné le nombre élevé de morts dues aux excès révolutionnaires, de nos jours on trouve assez facilement les écus constitutionnels, quant aux demi-écus, ces monnaies sont bien plus rares et le louis d'or est une pièce rarissime en très belle qualité.

Type	MS61/62 (SUP)	% 100K	MS63/64 (SPL)	% 100K	MS65/66 (FDC)	% 100K
<b>Ecu 1792</b>	28	0,75	58	1,57	12	0,32
<b>Ecu 1793</b>	10	0,5	12	0,6	3	0,15
<b>Demi-ecu 1792</b>	4	0,47	5	0,59	1	0,12
<b>Demi-ecu 1793</b>	1	0,29	2	0,5		
<b>Louis 1792</b>	1					
<b>Louis 1793</b>	2		1			

Le pourcentage indiqué correspond à une quantité de 100 000 pièces, c'est-à-dire que par exemple dans le cas de l'écu de 1792 en MS65/66 le coefficient de 0,32 correspond à 0,32 pièces dans cet état pour 100 000 pièces frappées ! Dans le cas du louis de 1792, il existe un seul exemplaire superbe sur 3 500 monnaies frappées et il n'y a actuellement aucune monnaie gradée splendide ou FDC, quant au louis de 1793, il est tout aussi rare.

Revenons donc à l'analyse du tableau précédent : apparemment les très beaux exemplaires de l'écu de 1792 ne sont pas rares, cependant je tiens à faire remarquer la chose suivante : le grading ne prend pas en compte la qualité de la frappe (l'usure du coin), les stries d'ajustage ni les défauts de flan et par conséquent on trouve assez souvent des monnaies de cette période gradées MS63 voire MS64 avec ces « problèmes » ; finalement le nombre d'exemplaires avec une belle frappe, sans stries d'ajustage un grènetis complet ou sans autres problèmes correspondent selon ce que j'ai pu observer à 70% des valeurs du tableau. L'écu de 1793 est beaucoup plus rare et je ne me souviens pas avoir vu lors de ventes aux enchères sur les dix dernières années un exemplaire splendide ou fleur de coin. Le demi-écu n'est pas courant du tout, je dirais même qu'il est assez rare quel que soit son état et il devient très rare dans des états de conservation élevée, c'est-à-dire avec une belle frappe et sans ajustage et cela quelle que soit l'année. La moitié des demi-écus gradés MS63/64 que j'ai pu observer avait des « problèmes », raison pour laquelle j'affirme que ces pièces sont très rares dans ces qualités. Quant au louis constitutionnel, c'est sans aucun doute une des pièces en or les

## L'ÉCU, LE DEMI-ÉCU ET LE LOUIS CONSTITUTIONNEL À L'EFFIGIE DE LOUIS XVI

plus difficiles à trouver en très bel état et les très rares exemplaires vraiment beaux proviennent de très anciennes collections telles que les collections Mayer, Marchéville, Ferrari, Guilloteau... Cela peut sembler paradoxal, mais il est beaucoup plus facile de trouver en très belle qualité un louis d'or de 1642 de Louis XIII qu'un louis d'or Constitutionnel de 1793 !

À présent, regardons un peu du côté des prix réalisés lors d'enchères récentes :

Type	Maison de vente	Date	Grade	Prix
Ecu 1792	Gadoury	Oct 2022	MS64	2 800€
Ecu 1792	Heritage	Nov 2022	MS66	6 500€
Ecu 1792	Heritage	Mai 2022	MS64	2 100€
Demi-ecu 1792	Heritage	Nov 2022	MS63	2 800€
Demi-ecu 1792	MDC	Oct 2022	MS62+	6 800€
Louis 1792	Beussant-Lefevre	Juin 2020	SUP	21 000€

La première chose que j'ai constatée est le fait qu'il y a en réalité très peu de pièces pour l'année 1793 proposées lors de ventes aux enchères et dans le tableau précédent il n'y en a aucune et ce n'est pas un hasard.

Le louis d'or de 1792 ou 1793 est une monnaie très rare en qualité superbe et supérieure et je n'ai trouvé aucun résultat récent dans cette qualité chez les grandes maisons de vente.

L'écart des prix semble assez illogique et il devient logique si on regarde de près la qualité réelle des pièces dont voici le revers de l'écu dont le grade est MS64 et le prix de vente de 2 100€.



Image courtoisie de Heritage

Cette monnaie n'a de toute évidence pas circulé, mais les stries d'ajustage sont nombreuses et bien visibles. Étant donné que les stries sont d'origine, cela n'est pas pris en compte lors du grading, d'où le grade MS64.



Image courtoisie de Heritage

Le grènetis de ce demi-écu n'est pas complet, car le flan semble un peu juste, cela est visible dans le quart supérieur

gauche et des stries sont visibles sur le front. Cette monnaie a été gradée MS62, car en effet il n'y a pratiquement pas de traces de circulation.

L'écu constitutionnel ci-dessous mérite bien le grade assigné, c'est-à-dire FDC. Un grènetis complet, pas de traces d'ajustage, une belle frappe, le brillant de frappe intégral : une monnaie parfaite dont le prix est totalement justifié !



Image courtoisie de Heritage – ECU 1792 MS66

Le demi-écu que je vous présente est gradé MS62+, ce qui peut sembler assez surprenant ! En effet, à première vue, le grènetis est complet, la frappe est magnifique, pas d'ajustage et pour quelle raison cette pièce n'est-elle pas gradée MS64 ou MS65 ? Bien que je n'aie pas eu la pièce entre les mains, je pense que la monnaie a subi un coup de chiffon et que par conséquent cela a joué de façon importante sur le grade assigné. Cependant, on peut constater que les amateurs n'ont pas tenu spécialement compte du grade étant donné le prix de 6 800€ payé pour cette pièce.



Image courtoisie de MDC Monaco – Demi-ecu 1792 MS62+

Compte tenu des résultats obtenus lors de ventes, je pense qu'actuellement le prix d'un écu ou demi-écu en SPL/FDC

## L'ÉCU, LE DEMI-ÉCU ET LE LOUIS CONSTITUTIONNEL À L'EFFIGIE DE LOUIS XVI

tourne autour de 4 000€/5 000€. Quant au louis d'or, il faut compter 20 000€ pour un beau SUP. C'est un fait que ces prix ne sont pas à la portée de tout le monde, loin de là, mais lorsque vous savez que pour acheter un louis d'or en état superbe il faut attendre au grand minimum cinq ans avant qu'un exemplaire apparaisse sur le marché, on comprend mieux ce niveau de prix. Finalement, la question que l'on peut se poser est « est-ce que ces prix vont baisser ? » et à mon avis la réponse est non, pour les raisons suivantes : les exemplaires exceptionnels sont finalement rares ; les pièces de cette qualité sont des actifs réels que l'on peut vendre à n'importe quel moment et n'importe où et il y aura toujours parmi les amateurs français ou étrangers des acheteurs potentiels.

Les monnaies de la période révolutionnaire sont un vivier de collection très intéressant, inépuisable et accessible à de nombreux collectionneurs et c'est toujours un domaine recherché.

Il arrive souvent lorsque l'on achète une monnaie à un prix élevé, de se demander si finalement on ne l'a pas payé trop cher ? Dans la majorité des cas, quelques années après on se rend compte que finalement on a bien fait car entre temps on

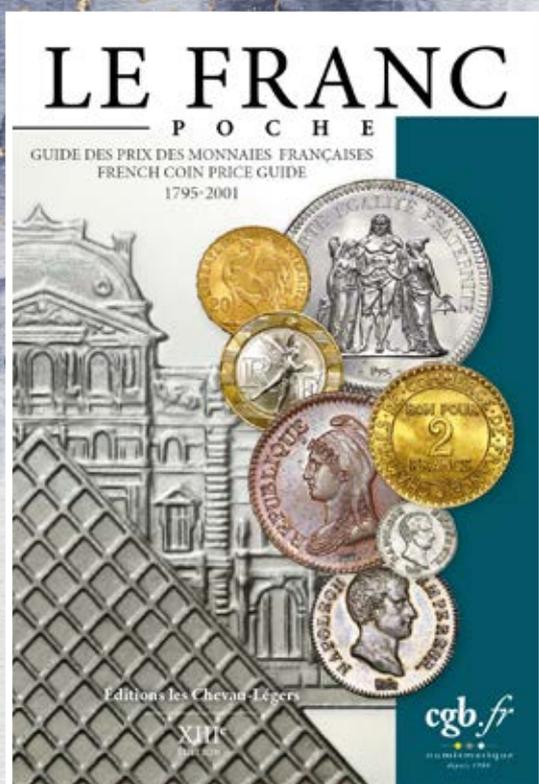
n'a pas revu beaucoup d'exemplaires similaires et ceux que l'on a pu rencontrer ont été vendus à un prix supérieur à celui payé à l'époque. Il faut toujours avoir à l'esprit qu'il est d'autant plus facile de trouver un bien immobilier qui convienne car on a le choix, par contre il est bien plus difficile d'acquérir certaines monnaies dont la quantité est très limitée.



Image courtoisie de Beausant - Lefevre

Pour finir, mon conseil qui est toujours le même : n'achetez que du beau, une fois le prix oublié, la qualité reste !

Yves BLOT



# RETROUVEZ L'HISTOIRE DU FRANC

19€90

à la vente sur **Cgb.fr**

## APPEL À CONTRIBUTIONS ET SOUSCRIPTIONS POUR DES OUVRAGES DEDIEÉS AUX ESSAIS DE NAPOLEÓN 1<sup>er</sup> À NAPOLEÓN III

Dans le *Bulletin Numismatique* n°227 nous vous annonçons la préparation de 6 ouvrages qui vont traiter des essais de Napoléon 1<sup>er</sup> à Napoléon III (un par période).

Dans le *Bulletin Numismatique* n°228 nous vous présentions la base principale de notre travail constituée des archives de la Monnaie de Paris conservées à Savigny-le-Temple.

Au-delà des archives « papiers », il était essentiel, pour pouvoir réaliser un travail de qualité, d'accéder aux archives « métalliques ». Autrement dit étudier les grandes collections numismatiques nationales. Parmi celles-ci, la collection de la BnF est assurément une des plus prestigieuses et porteuses d'informations.

Le département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France ou « Cabinet des médailles » est né de la collection des rois de France. Au Moyen Âge, Philippe Auguste, Jean le Bon ou Charles V avaient rassemblé toutes sortes d'objets anciens précieux et rares : manuscrits, orfèvrerie, pierres gravées et des monnaies antiques, désignées sous le nom de « médailles ». À partir de Henri IV, on passe du statut de cabinet privé à une véritable collection « nationale ». Mais c'est sous Louis XIV que la collection prospère le plus avec l'adjonction du Cabinet de curiosité hérité de son oncle, Gaston d'Orléans, ainsi que de nombreuses acquisitions.

En termes de localisation, le Cabinet des médailles se trouve rue Vivienne à Paris depuis 1667. Il fut transféré à Versailles sous Louis XIV puis il retourna rue Vivienne en 1721.

Le Cabinet des médailles abrite aujourd'hui 520 000 monnaies, médailles et jetons. Les monnaies françaises représentent 60 000 objets de la Gaule à nos jours.

Il est à noter qu'une partie de ces monnaies provient d'un transfert de collections de la Monnaie de Paris vers la BnF sous Napoléon III [voir *Bulletin Numismatique* à venir n°230].

Parmi les acquisitions faites par la BnF qui concernent les monnaies du XIX<sup>e</sup> siècle on note également les collections prestigieuses de deux grands collectionneurs :

- Rousseau
- Besteigui



La BnF nous a soutenus dans nos projets d'ouvrages en nous permettant d'étudier et de photographier les médailliers. Nous en remercions vivement Frédérique Duyrat (Directrice du département) et Jean-Yves Kind (archiviste, chargé des collections de monnaies françaises).

Nous remercions également les ADF, et tout particulièrement Jean-Philippe Marie et Pascal Nicole qui sont venus nous renforcer pour les prises photographiques.



*Séances d'études et de photographies  
au Cabinet des médailles et antiques de la BnF*



Les apports de ces séances ont été majeurs et offrent aux ouvrages des illustrations d'importance. Des monnaies uniques, précédemment connues par des illustrations anciennes en noir et blanc et de qualité plutôt médiocre, vont pouvoir être présentées dans toute leur splendeur !

## APPEL À CONTRIBUTIONS ET SOUSCRIPTIONS POUR DES OUVRAGES DEDIÉS AUX ESSAIS DE NAPOLEON 1<sup>er</sup> À NAPOLEON III



*Epreuve de Galle en argent du 2<sup>e</sup> tour du concours de l'An XI*



*Rarissime 2 F An 13 T en flan bruni*

Mais ces ouvrages sur les essais ont aussi également besoin de vous : les collectionneurs !

Pour ce faire, vous pouvez :

1/ contribuer au contenu du livre pour le recensement. Si vous possédez des essais rares (incluant les flans brunis des monnaies circulantes) de cette période (1803-1870), contactez-nous à l'adresse mail suivante [essais@amisdufranc.org](mailto:essais@amisdufranc.org) ;

2/ souscrire à l'avance à des versions de prestige de ces ouvrages. Une version « Prestige » de chaque ouvrage sera mise en œuvre et réservable d'ores et déjà sous la forme d'une souscription au prix payé par avance de 100 € par ouvrage. Les ouvrages dans leur format standard seront eux vendus au prix de 49 € (sous réserve de l'évolution de l'inflation des coûts d'impression).

Les ouvrages « Prestige » seront en nombre limité. Hors souscription et sous réserve qu'il en reste, ils seront, post-impression, commercialisés au prix de 150 €. La version « Prestige » possèdera une couverture différenciée de la version standard, elle sera en simili-tissu avec marquage à chaud doré et possèdera une tranche dorée. Chaque souscripteur aura également l'avantage d'avoir la possibilité de voir son nom inscrit dans une page de remerciement où ils seront regroupés. Pour les modalités de souscriptions, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail [essais@amisdufranc.org](mailto:essais@amisdufranc.org).

Le projet, qui a démarré à l'automne 2021, est déjà très avancé sur les 4 premières périodes (Napoléon 1<sup>er</sup>, Louis XVIII, Charles X et Louis Philippe). Le premier volume, sur Napo-

léon 1<sup>er</sup>, est d'ailleurs entré en phase de mise en page depuis le début de cette année 2023. Pour autant nous ne le sortirons qu'à l'automne 2023 pour permettre d'affiner au maximum le recensement avec vos contributions. Les autres volumes devraient sortir avec un intervalle de 6 à 12 mois.

À noter que vos souscriptions seront versées sur le compte de l'association type loi 1901, l'ADAN (les Amis Des Auteurs Numismates). Les souscripteurs pourront, en cas de retard, demander le remboursement du montant de leurs versements jusqu'à la date de l'envoi pour impression. L'ADAN se porte garant du remboursement. Avec cette garantie, nous espérons que vous serez nombreux à rejoindre nos premiers souscripteurs et à supporter ce projet ambitieux.

Nous vous en remercions par avance et nous attendons avec impatience vos contributions en matière de recensement et vos souscriptions !

*Philippe THÉRET*



**Vous voulez développer la numismatique moderne française?**

**Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?**

**Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?**

**Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?**

**Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc**

**[www.amisdufranc.org](http://www.amisdufranc.org)**

Les Amis du Franc c'est :

- Plus de 3500 articles en ligne
- Un forum de discussion
  - Le site Dupré
  - Une newsletter

## LA 2 FRANCS MORLON EN ALUMINIUM 1941 – 1959



Les articles sur les frappes courantes des monnaies relativement modernes sont assez rares, car les informations correspondantes ne sont pas faciles à trouver et à analyser. Cependant, on peut toujours effectuer des recherches qui finalement s'avèrent intéressantes.

De nombreux collectionneurs « anciens » ont eu ces monnaies entre leurs mains et dire que ces monnaies sont rares est très loin de la réalité, cependant, il faut relativiser !

Il y a un gros problème pour établir des conclusions valables (sans une marge assez importante d'erreur) dans le cas des monnaies modernes, car premièrement pour la grande majorité, ces monnaies sont relativement bon marché et le grading cher comparativement à la cote de ces monnaies. De ce fait elles ne sont pas gradées. L'avantage indéniable du grading est de donner pour une monnaie spécifique (en tenant compte de l'atelier ainsi que de l'année), par exemple la 5 francs 1840A, la quantité d'exemplaires gradés selon la qualité, ce qui bien évidemment permet de déterminer pour de nombreuses monnaies leur rareté selon l'état de conservation. Cette connaissance est fondamentale car elle permet à un amateur d'orienter sa collection en priorisant les exemplaires que l'on ne voit jamais !

Deuxièmement, les monnaies « bon marché » ne sont jamais proposées lors de ventes aux enchères et si c'est le cas, elles font généralement partie d'un lot.

Comme de nombreuses séries à partir de 1900, la 2 francs Morlon est une monnaie courante, voire très courante selon les années, mais il faut toujours aller un peu plus loin dans les recherches, bien que celles-ci soient entachées d'une erreur non négligeable.

Je vous présente ci-dessous les exemplaires gradés par NGC et PCGS en SPL (MS63/64) et FDC (MS65/66) :

Année	Qté frappée	MS63	MS64	SPL	MS65	MS66	FDC
1941	10 218 717	7	16	23	7		7
1944	7 224 000	3	3	6	3		3
1945	16 636 896	4	4	8	2	1	3
1945B	1 726 144	3	4	7			
1945C	1 164 705	1	3	4	3	1	4
1946	36 462 877		2	2	5	4	9
1946B	6 017 500	3	1	4			
1947	78 984 000	6	11	17	1		1
1947B	26 219 500	3	7	10	5	1	6
1948	32 354 500	5	6	11	2		2
1948B	39 090 000	2	5	7	1		1
1949	13 683 500	1	5	6	1		1
1949B	23 955 000		3	3	1		1
1950	12 590 508	2	1	3	2	1	3
1950B	18 185 000	1		1	2		2
1958	9 906 000	1	16	17	14	4	18
1959	17 774 500	4	4	8	2	1	3

Comme je l'ai signalé plus haut, il faut savoir relativiser ces chiffres, car de nombreuses monnaies de qualité n'ont pas été gradées. Cependant, essayons de rechercher des informations précises qui nous permettent d'avoir une idée plus claire quant à la quantité de ces pièces en qualité supérieure, c'est à dire SPL et FDC.

Pour cela, le numismate dispose d'une source fort intéressante, gratuite et accessible à tous, c'est la base de données de CGB, c'est-à-dire les archives de ventes de cette société !

## LA 2 FRANCS MORLON EN ALUMINIUM 1941 – 1959



J'ai donc copié les résultats des ventes dans les colonnes SPL-CGB et FDCCGB, ainsi que les résultats des monnaies gradées dans le tableau suivant :

Année	Qté frappée	SPL CGB	SPL	FDC CGB	FDC
1941	10 218 717	5	23	6	7
1944	7 224 000	1	6	1	3
1945	16 636 896	9	8		3
1945B	1 726 144	6	7		
1945C	1 164 705	1	4	1	4
1946	36 462 877		2	6	9
1946B	6 017 500	2	4		
1947	78 984 000	12	17		1
1947B	26 219 500	5	10		6
1948	32 354 500	7	11	1	2
1948B	39 090 000	6	7		1
1949	13 683 500	7	6		1
1949B	23 955 000	6	3		1
1950	12 590 508	5	3		3
1950B	18 185 000	3	1		2
1958	9 906 000	11	17	4	18
1959	17 774 500	9	8	2	3

Note: De nombreuses 2 francs Morlon vendues par CGB ne sont pas gradées, la qualité étant évaluée par leurs experts, j'ai par conséquent choisi par simplicité d'utiliser SPL et FDC.



Les résultats regroupés dans le tableau sont très intéressants et on peut remarquer les choses suivantes :

- Pour pratiquement toutes les années, ateliers et qualités, les chiffres de CGB sont inférieurs à ceux des monnaies gradées, ce qui est significatif. En effet, cela vient confirmer l'existence relativement basse de ces pièces dans ces qualités.
- Sur 17 années et ateliers différents, CGB n'a vendu aucun exemplaire FDC pour 10 d'entre elles, ce qui est quand même assez étonnant. Des frappes de plusieurs dizaines de millions d'exemplaires et aucun FDC, voilà qui semble particulièrement inattendu.
- L'année 1958 avec une des frappes les plus faibles est celle qui compte le plus d'exemplaires de qualité !

- Les exemplaires FDC existent, mais ils ne sont pas courants, loin de là !

Comparativement, CGB a vendu 25 exemplaires FDC et 45 en SPL de la 5 francs 1873A, ce qui permet d'affirmer que la 2 francs Morlon n'est pas aussi courante que l'on peut croire.

Je n'ai pas la moindre idée de combien d'exemplaires existent réellement dans des qualités supérieures, mais honnêtement je ne pense pas que les exemplaires SPL et FDC se trouvent très facilement ! Est-ce qu'il y a en réalité 50 exemplaires FDC pour les années 1946B, 1948B, 1949 et 1949B ? J'en doute fort.

Pour finir, regardons un peu les cotes correspondantes dans le catalogue le Franc (les cotations du Gadoury sont similaires) :

Année	SPL	Cote	FDC	Cote
1941	23	50	7	150
1944	6	100	3	180
1945	8	60	3	140
1945B	7	280		400
1945C	4	500	4	
1946	2	60	9	120
1946B	4	90		160
1947	17	15	1	40
1947B	10	25	6	50
1948	11	20	2	50
1948B	7	35	1	65
1949	6	50	1	110
1949B	3	50	1	110
1950	3	50	3	110
1950B	1	50	2	110
1958	17	30	18	50
1959	8	15	3	30

Je suis un peu perplexe quant aux cotes, car je les trouve vraiment basses en vue des résultats mais cela ne m'étonne pas réellement. Le fait que ces monnaies soient très courantes à mon avis fausse complètement la perception que l'on a. Étant donné que ces pièces se trouvent très facilement, logiquement il devrait y en avoir beaucoup de très belle qualité mais en réalité ce n'est pas le cas. Il ne faut pas oublier que les monnaies qui ont été thésaurisées sont en or ou en argent, les autres n'ont aucun intérêt car le métal de la pièce n'a aucune valeur, ce qui est précisément le cas de cette série.



Maintenant, quel est le problème ou plutôt le dilemme des cotes ?

## EN ALUMINIUM 1941 – 1959

Une cote est une référence de base, c'est un peu comme l'estimation du prix d'une maison. Si vous proposez une monnaie à un professionnel et s'il est intéressé (monnaie pas courante, belle qualité), il va regarder la cote correspondante et selon celle-ci il vous fera une offre. Selon l'intérêt que celui-ci porte sur ladite pièce, il sera prêt à négocier à un prix plus haut, mais toujours en prenant comme référence la cote qu'il vous montrera et qu'il utilisera comme argument. En tant que vendeur, si vous n'avez pas une idée précise de ce que vous vendez et si vous vous fiez uniquement aux cotes, c'est un problème car vous vendrez à perte : très souvent les monnaies modernes de qualité sont sous-cotées (les exemplaires exceptionnels du XIX<sup>e</sup> siècle sont également sous-cotés).

Si une cote est trop élevée, cela pose également problème, car en cas de vente le montant proposé sera bien inférieur à l'offre que vous attendiez. Vous pensez donc que l'acheteur essaye de vous arnaquer, alors qu'en réalité la pièce est surcotée par rapport au prix du marché. À une certaine époque une monnaie peut être rare ou très rare, mais l'apparition sur le marché d'un rouleau de pièces neuves change complètement la donne et une pièce qui s'échangeait à 4 000€ baisse à 2 500€, mais la cote reste inchangée !

Etablir des cotes précises est impossible et la seule façon de connaître la vraie valeur d'une pièce ou d'une série en parti-



culier est de faire des recherches et de ne pas se limiter aux cotes.

Dans le cas précis de la série présentée et en vue des résultats obtenus, je considère que l'achat de ces pièces en très belle qualité est intéressant dans la mesure où les cotes sont relativement basses. Si vous collectionnez cette série et que vous avez principalement des très belles pièces (si possible gradées), le jour où vous vous en séparerez, vous constaterez qu'il y aura des amateurs et à un très bon prix et cela pour deux raisons : la qualité des pièces et la difficulté ainsi que le temps nécessaire à les rassembler.

Réaliser cette série en FDC est à mon avis un vrai défi pas facile à accomplir, mais en fait c'est ça la numismatique, être toujours à la recherche de l'introuvable !

Et toujours le même conseil, n'achetez que du beau ! Une fois le prix oublié, la qualité reste !

Yves BLOT

## MÉFIANCE...



**T**rouvé dans la jungle du grand site d'enchères qu'on ne nomme plus, cet hybride inédit pour Lyon de la 5 francs Louis-Philippe I<sup>er</sup> type Domard 1<sup>re</sup> retouche, avec avers de la 2<sup>e</sup> retouche... L'analyse spectrométrique atteste qu'elle est bien en argent, et la tranche, en relief, ne présente aucun problème. Malheureusement, cette monnaie n'est ni sonnante (plouc au lieu de tiiiinngg), ni trébuchante (22,50 g au lieu de 25 g). Une analyse très minutieuse révèle la supercherie : on est en présence d'une « bouchée farcie » comme les appelait déjà Michel Prieur dans le *Bulletin Numismatique* n° 4 où il en donnait la recette. À la binoculaire, on remarque certains endroits où la jointure n'est pas parfaitement camouflée au bord du listel. Méfiance...

Roland INDECY, ADF 737



### UNE VARIÉTÉ INÉDITE DE LA 5 CENTIMES DUPRÉ AN 4 A

Parmi les pièces de 5 centimes petit module du type Dupré de l'An 4, il a été détecté certains exemplaires dont le chiffre 4 de la date est surchargé sur un autre chiffre. Ce chiffre semble être un 3, pourtant il n'existe aucune 5 centimes portant la date An 3 !



5 centimes AN 4/3-A PCGS MS65 RB



On distingue une barre horizontale en haut, une pointe à droite, une boucle en bas à droite qui se termine en bas à gauche. Cela correspond en tout point à la forme du chiffre 3, tel qu'on le trouve sur les essais de 5, 10 et 25 centimes An 3 (Mazard-358, 357 et 352).

Nous constatons également que les exemplaires An 4/3 sont très bien fabriqués, les différents comportent des détails très fins et les champs sont assez brillants.

Il y a 6 exemplaires certifiés. Les grades sont tous élevés, entre MS63 et MS65, dont un exemplaire RD (rouge) avec toute sa couleur d'origine. Pour l'An 4, il y a 33 exemplaires certifiés, les grades s'étalant de XF45 à MS66, il y a seulement 3 exemplaires RB (rouge marron) avec une partie de la couleur d'origine.

Les exemplaires envoyés chez PCGS recevront les numéros de variétés suivant :

#### 5C AN 4-A

PCGS #620188	RD (Red = rouge)
PCGS #620189	RB (Red Brown = rouge marron)
PCGS #620190	BN (Brown = marron)

#### 5C AN 4/3-A

PCGS #914648	RD (Red = rouge)
PCGS #914649	RB (Red Brown = rouge marron)
PCGS #914650	BN (Brown = marron)

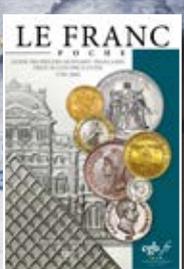


5 centimes AN 4/3-A PCGS MS64 RD  
Le seul exemplaire connu avec sa couleur d'origine.

Nous trouvons une partie des explications dans *Le Franc d'Augustin Dupré*. La production de la pièce de 5 centimes a été autorisée par le décret de la Convention nationale du 28 thermidor An 3 (15 août 1795), la frappe commence le 28 fructidor An 3 (14 septembre 1795), pour une première délivrance le 2 vendémiaire An 4 (24 septembre 1795).

La fabrication des carrés, la mise au point de la frappe et le début de la production ont lieu en l'An 3 ! Au moins un des coins portait le millésime An 3 et a été surchargé, la délivrance étant prévue dès le deuxième jour de l'An 4.

Laurent BONNEAU - PCGS Paris



19€90

## RETROUVEZ L'HISTOIRE DU FRANC

à la vente sur [Cgb.fr](http://Cgb.fr)

## LES 3 GLORIEUSES À NANTES, LES MÉDAILLES ANNIVERSAIRES DE 1831 ET 1832 ENTRE COMMÉMORATION ET PROPAGANDE POLITIQUE- PARTIE 1



Il est fréquent de présenter les mouvements révolutionnaires qui ont émaillé l'histoire de France tout au long du 19<sup>e</sup> siècle, principalement, sinon uniquement, sous l'angle des événements qui se sont produits à Paris. Il est incontestable que ceux-ci sont déterminants, et qu'ils ont façonné le destin du pays. Néanmoins, ces périodes de contestation se sont propagées en Province, et parfois avec des résultats sanglants<sup>1</sup>.

À Nantes, les 3 glorieuses de juillet 1830 en sont un exemple poignant, et les médailles présentées ici en constituent un témoignage parlant, avec 2 types très différents, produits en 1831 et 1832. Le changement radical entre ces deux années mérite une mise en perspective historique, et un essai visant à éclairer la symbolique de ces deux modules, avec, en toile de fond, la déclinaison locale des 3 glorieuses en 1830 puis la dernière des guerres de Vendée.

Par ailleurs, l'examen approfondi d'une petite quarantaine d'exemplaires de la version de 1831 conduit à proposer une classification, car des variations assez manifestes d'avvers et de revers sont identifiables.

### LES 3 GLORIEUSES À NANTES, DU 29 AU 31 JUILLET 1830

Tout d'abord, il est essentiel de souligner qu'en dehors de Paris, Nantes est la seule ville endeuillée par des décès à l'issue d'affrontements entre l'armée et les manifestants. On

1 Dans un article intitulé, Croix et médailles de Juillet décernées dans les départements, paru dans *La Révolution de 1848 et les révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle*, Tome 15, Numéro 76, Juin-juillet-août 1918 pp 60-75, Gabriel Vauthier relève malgré tout le rôle limité des révolutionnaires en province. On peut ainsi lire en p.74 : « S'armant du texte de la loi qui exigeait qu'on eût pris une part active à la Révolution, le gouvernement n'accorda pour les départements que 35 croix et 57 médailles ». Sur le plan quantitatif, notamment, il existe d'autres sources, mais l'ensemble pointe vers une implication plutôt circonscrite de la province, en dehors de Nantes.

déplore 10 morts<sup>2</sup>, une quarantaine de blessés dont 8 ne se remirent jamais totalement de leurs blessures, au cours de la journée paroxysmique du 30 juillet 1830, alors que les combats sont terminés à Paris depuis la veille.

Les sites web de Patrimonia Nantes et des archives de la Ville de Nantes nous restituent la chronologie des événements de cette fin juillet<sup>3</sup> :

#### « 29 juillet : les premières arrestations à Nantes »

À l'époque, la presse provinciale ne publie les nouvelles venant de Paris que plusieurs jours après que les événements ont eu lieu en raison de la lenteur des moyens de transport et des dispositifs d'imprimerie. Alors qu'à Paris, les premières manifestations se produisent dès le 27 juillet, Nantes ne prend connaissance des fameuses ordonnances que le 29 juillet au matin. Parmi les plus grands journaux nantais de l'époque, on retrouve le quotidien libéral *L'Ami de la Charte*, fondé en 1819 par l'imprimeur Victor Mangin, *Le Breton* et le *Journal de Nantes*. La colère ne cesse de croître tout au long de la journée. Plusieurs groupes, composés principalement d'ouvriers et de jeunes bourgeois libéraux consternés par les nouvelles lois, se réunissent spontanément vers 18h, devant les portes du Théâtre de la ville, place de la Comédie, afin d'exprimer leur mécontentement. On entend alors crier « À bas Charles X, vive la Liberté, vive la Charte ! ». Vers 21h, les autorités demandent aux forces armées, déjà présentes sur les lieux, de prendre des mesures, et leur ordonnent de débarrasser la place de ces manifestants. Loin d'être intimidés, ces derniers se munissent de pierres et autres projectiles. Les forces armées procèdent à l'arrestation d'une quinzaine de personnes, parmi lesquelles on put compter deux serruriers, deux boulangers, un capitaine, deux commis-négociants, un horloger, un tonnelier, deux menuisiers, un poëlier, un tailleur, un scieur de long, un tailleur de pierre, et un terrassier.

#### 30 juillet : l'insurrection gagne toute la ville

Le lendemain matin, dès l'aube, impatients d'apprendre les événements qui se déroulent à Paris, de nombreux groupes se réunissent rue Bertrand de Molleville (aujourd'hui rue Santeuil) où se trouvent les bureaux de poste. Un voyageur du nom de Gonnet les informe qu'une lutte violente s'est engagée à Paris entre les insurgés et les forces armées. Cette nouvelle a pour effet immédiat de galvaniser les ardeurs révolutionnaires de la foule.

Une délégation se rend à la mairie et somme le maire Louis-Hyacinthe Lévesque de faire libérer les prisonniers de la veille, et de rétablir la garde nationale « dans le but unique de protégé

2 Il conviendrait d'y ajouter les 6 militaires décédés et 18 blessés, mais qui ne semblent pas comptabilisés, par qui que ce soit...

3 En dehors d'articles de presse, plusieurs sources directes offrent des récits qui se recoupent presque exactement : deux textes nous proviennent d'Ange Guépin, rédigés en 1831 et 1832. Le discours prononcé par J.-A. Dubochet, président de la société royale académique à l'hôtel de ville de Nantes en 1832 comporte une première partie qui égrène les événements. Ce texte est exploité ultérieurement. Enfin, un ouvrage très postérieur aux événements donne un écho intéressant à ces journées cruciales et des commémorations qui ont suivi, en particulier en 1831 : souvenir d'un vieux nantais, 1808-1888, par Léon Brunschvicg (ou Brunschwig sur le texte original, trouvé sur Gallica).

## LES 3 GLORIEUSES À NANTES, LES MÉDAILLES ANNIVERSAIRES DE 1831 ET 1832 ENTRE COMMÉMORATION ET PROPAGANDE POLITIQUE - PARTIE 1

ger les personnes et les propriétés et non dans celui d'organiser la résistance aux ordres du gouvernement ». Le Maire refuse cette délégation.

Les manifestants se réunissent place Graslin, où une rumeur se répand, laissant supposer que deux cents cuirassiers arrivent pour renforcer les garnisons du général Despinois. Un petit groupe se forme sous l'impulsion du médecin Ange Marie François Guépin<sup>4</sup>. Ce dernier ordonne de couper une des arches du Pont de Pirmil, afin d'empêcher les hypothétiques troupes armées venant de Fontenay, de gagner la ville. Cet acte exécuté en à peine 35 minutes, est suivi par l'élévation de multiples barricades à divers endroits de Nantes, ainsi que par l'occupation des rues principales et des autres ponts nantais. On décide également de ramener les bateaux sur la rive droite du bras de la Loire, toujours avec l'intention d'empêcher les forces armées d'atteindre la ville. L'insurrection gagne rapidement toute la ville. Des groupes armés sillonnent les rues et la place de la Bourse devient le quartier général des émeutiers. Certains décident de se rendre à la prison du Bouffay pour délivrer leurs camarades. Le général Despinois transfère alors les prisonniers au Château qui lui semble plus sûr.

Le soir, 150 insurgés environ se dirigent place Louis XVI, devant l'Hôtel-d'Aux, où sont retirés le maire, le préfet et le général Despinois. Les manifestants hissent leurs bonnets au sommet de leurs baïonnettes. Ils se retrouvent face à un piquet de gendarmerie à cheval ainsi qu'à un détachement de 125 soldats du 10<sup>e</sup> régiment. C'est alors que soudainement, un coup de feu se fait entendre, suivi d'une seconde détonation, déclenchant aussitôt les tirs des forces armées. Chaque camp s'imaginant être attaqué par l'adversaire, l'affrontement tourne immédiatement à la fusillade générale. On totalise du côté des soldats, 6 tués et 18 blessés et du côté des civils, 4 tués et 45 blessés dont 6 succombent quelques jours plus tard. Ce drame a pour effet d'augmenter la colère du peuple, qui décide d'occuper la ville entière, et ses différents postes de police. Le général Despinois relâche alors les prisonniers du 29 juillet, et ordonne le repli des troupes dans les casernes.

### 31 juillet : le retour au calme

Le samedi 31 juillet 1830 est un jour de deuil à Nantes, le recueillement et la tristesse des citoyens offrant un contraste saisissant avec leur ardeur de la veille. La population découvre placardées dans la ville des affiches annonçant les décisions et les mesures prises durant la nuit par les membres du Tribunal et de la Chambre de Commerce, qui se sont substitués aux autorités de la ville :

« Les Membres du Tribunal et de la Chambre de Commerce à leurs concitoyens. Les circonstances se présentent de plus en plus graves. C'est pour les habitants de Nantes une nécessité

d'autant plus urgente de maintenir les mesures prises, pour garantir la paix et la tranquillité de notre ville.

Attendons avec calme que les événements se développent, ce n'est pas à Nantes, ville isolée à l'extrémité de l'ouest de la France, qu'il convient de prendre l'initiative. Nantes, ville populeuse et commerçante, a pour premier besoin celui d'être tranquille et paisible. Les membres du Tribunal et de la Chambre de Commerce prient avec instance tous les habitants de se conformer aux mesures qu'ils adoptent dans l'intérêt de tous, de n'arborer aucun signe qui pût être une occasion de trouble ; de ne proférer aucun cri qui exaspérât les passions et compromît la tranquillité que nous avons tous juré de maintenir. Nantes le 1<sup>er</sup> août 1830, deux heures de l'après-midi. »

Ils décident également de reconstituer la garde nationale afin d'assurer le bon ordre et la tranquillité de la ville. On invite alors tout homme sachant se servir d'une arme à venir constituer une garde urbaine pour veiller à la sécurité publique. Dès 9h du matin, la foule ayant pris connaissance de cette demande, envahit la place de la Bourse.

Le 1<sup>er</sup> août, on apprend par l'intermédiaire des journaux, que Paris a gagné la Révolution et qu'un gouvernement provisoire a été mis en place. Charles X abdique le 2 août avant de fuir la France pour se retirer en Écosse

Dix hommes ont péri au cours de la fusillade du 30 juillet : Auguste Chauvet, Jean-Marie Dolbeau, Agnan Julien Barnabé Lasnier, Mathurin Aristide Potin, Maurice Racineux, Jean Rezeau, Napoléon Rigaud, Émile Camin, Pierre Samuel Voruz, Hubert Robert. Bien que venant de milieux différents et occupant des professions différentes, la plupart venaient toutefois d'un milieu ouvrier, comme la très grande majorité des manifestants ayant pris part à l'insurrection.

### SE MOBILISER À LA MÉMOIRE DES VICTIMES

Louis-Hyacinthe Levesque, le maire de Nantes, ayant choisi de s'éclipser, c'est Philippe-René Soubzmain (1770-1843) qui le remplaça à la tête de la municipalité nantaise, dirigeant la Commission qui administrait alors la ville. Il fut élu maire le 13 août 1830, mais ne resta à l'Hôtel de ville que jusqu'en 1831, avant de devenir vice-président de la Chambre de Commerce de 1837 à 1838. Les choses rentrèrent peu à peu dans l'ordre, comme en témoigna la réouverture des portes du théâtre, ainsi que la prise en main de la Garde Nationale par le vieux commandant Dumoutier lequel pourtant à la retraite, avait été sollicité par une députation de citoyens.

Afin d'aider les victimes de cet épisode dramatique de la ville de Nantes, deux souscriptions furent lancées quelques jours plus tard : la première en faveur des blessés, des veuves et des enfants de ceux qui avaient péri la veille et la seconde pour l'élévation d'un « monument expiatoire qui rappelle aux générations futures les noms des braves défenseurs de nos libertés ». Plusieurs personnalités furent à l'initiative de ce projet

4 Ange Guépin (1805-1873) est un médecin (1<sup>er</sup> ophtalmologue à Nantes), écrivain, homme politique français républicain et socialiste. Il s'implique particulièrement dans les révolutions de 1830, 1848. Il occupe des positions officielles (conseiller municipal, conseiller général). Il est imprégné du féminisme (il défend l'accès des femmes à l'éducation) et montre un souci constant pour l'amélioration des conditions de vie des plus précaires (projet de banques départementales de bienfaisance, fondation de société de secours mutuel, etc.)

## LES 3 GLORIEUSES À NANTES, LES MÉDAILLES ANNIVERSAIRES DE 1831 ET 1832 ENTRE COMMÉMORATION ET PROPAGANDE POLITIQUE - PARTIE 1

de souscription, dont MM. Guépin aidé par ses amis Rocher, Ménard, Souvestre, et Mellinet. Des lithographies ainsi que des portraits furent également proposés à la vente afin de venir contribuer à élever la somme en faveur des victimes.

### L'EXHUMATION DES VICTIMES DE LA FUSILLADE

Selon les articles du jeudi 24 mars 1831 des journaux *L'Ami de la Charte* et *Le Breton*, ce fut le 23 mars 1831, soit près de huit mois après les événements, que fut entrepris l'exhumation des dix victimes de la fusillade de juillet 1830. Celles-ci avaient été dans un premier temps, inhumées chacune dans un des quatre cimetières de la ville de Nantes, à proximité de leur domicile. Même si le monument en leur honneur n'était toujours pas achevé à cette époque au sein du cimetière Miséricorde, en raison d'une souscription léthargique, un caveau avait néanmoins été préparé à cet emplacement, pour recevoir les cendres des corps.

Les exhumations commencèrent vers 5 heures du matin, avec les 3 corps reposant dans les cimetières Saint-Jacques et de la Bouteillerie. Ceux-ci furent transportés dans un char recouvert d'un drapeau tricolore, accompagné par une quarantaine de gardes nationaux, qui avaient spontanément décidé de répondre présent à cet événement, pour rendre hommage une dernière fois à ces courageuses victimes. La translation achevée vers 9 heures du matin, on procéda alors à l'exhumation du fondeur en cuivre Voruz, qui était le seul à reposer dans le cimetière des Protestants. Enfin, les 6 dernières victimes qui, elles, se trouvaient déjà toutes dans le cimetière de Miséricorde, furent déposées tour à tour, dans le caveau, de sorte que cette opération fut terminée à midi, soit environ sept heures après la première exhumation. Cette translation commune s'effectua dans la plus grande discrétion, sans pompes ni éclat, ce qui fut justement reproché par *L'Ami de la Charte*, qui explique que sans la présence des gardes nationaux, seuls les porteurs des cercueils auraient été présents, ce qui pour les rédacteurs du journal, constitue une façon peu honorable de rendre hommage à ceux qui se sont battus pour leur Liberté. « Notre âme est opprimée en écrivant ces lignes ; la plume s'échappe de nos mains... Hélas ! Est-ce ainsi que les Anciens honoraient la cendre des citoyens morts pour la patrie et la liberté. » Ce même reproche est également visible dans l'article du 24 mars 1831 du journal *Le Breton* : « Beaucoup de personnes regrettaient qu'on n'ait pas mis plus de pompe à la translation des restes des victimes du patriotisme et de la liberté. » »

### LA PREMIÈRE COMMÉMORATION EN 1831

Dès 1831, avant même le jour anniversaire, il avait été décidé d'organiser chaque année une fête commémorative, en hommage aux événements de juillet 1830.

Le Conseil Municipal adressa au Roi, plutôt tardivement, le 18 juillet 1831, une demande visant à obtenir la présence

d'un des fils du Roi lors des cérémonies de la fin du mois. La réponse apportée fut négative, au grand dam des Nantais<sup>5</sup>.

Le programme de la commémoration est finalement arrêté tout aussi tardivement, puisqu'il est fixé par un arrêté pris en bureau municipal, le 22 juillet<sup>6</sup>, en coordination avec l'autorité militaire mais surtout avec le commissaire extraordinaire du Roi dans les départements de l'ouest – de fait, une autorité d'exception qui a la main à la fois sur le civil et le militaire. L'Église a également fait partie de la concertation. On peut y lire que la célébration se fera sur 2 jours, car « il pourrait y avoir beaucoup d'inconvénients à interrompre pendant trois jours consécutifs les travaux et les affaires, que toutes les cérémonies qui peuvent commander les souvenirs de cette mémorable époque, peuvent être réunies dans une seule et même journée, et que celle du 29 est la plus convenable à cet objet, parce que le lendemain 30 en sera la suite, la ville de Nantes ayant aussi son propre anniversaire à solenniser, pour la part qu'elle a prise dans le triomphe de la liberté »<sup>7</sup>. Le 29 juillet est donc en lien avec la fête nationale des 3 Glorieuses, alors que le 30 juillet rend hommage aux événements plus particulièrement nantais.

Le 29, un service funèbre est célébré dans la cathédrale de Nantes, en présence de fonctionnaires publics, de membres de la troupe et de la garde nationale. Un coup de canon est tiré toutes les cinq minutes. Juste après, une revue de troupes est effectuée sur les Cours, à proximité de la cathédrale. Plus tard, à partir de quatre heures, différents jeux sont organisés (mât de cocagne sur la place Royale, joute sur l'eau, etc.). À la tombée du jour, les édifices publics sont illuminés, et des orchestres placés à différents endroits de la ville jouent pour « entretenir des danses publiques jusqu'à 11 heures ».

Le lendemain, 30, les décorations et médailles accordées par le Roi aux Nantais sont remises, en présence de la garde nationale et des troupes.

Le programme défini dans cet arrêté du maire est bien court, un article paru dans *le Breton*, du 1<sup>er</sup> août 1831, nous en ap-

5 *Ami de la Charte*, 25 juillet 1831 « Aucun des fils de Louis-Philippe ne pourra venir à Nantes pour notre fête du 30, mais la députation a reçu l'assurance que le duc d'Orléans passerait par notre ville lors du voyage que S.A.R va faire dans le midi ».

6 Il est intéressant de relever aussi un arrêté du bureau municipal du 28 juillet, à la veille des fêtes, qui interdit toute plantation « d'arbre de la liberté ». C'est un symbole révolutionnaire, certes, mais dont la connotation est probablement jugée trop républicaine et quelque peu régicide. Alors qu'il préside la Convention lors du jugement de Louis XVI, Barère de Vieuzac, considéré comme un de ceux qui a fait pencher la balance pour l'exécution, déclare : « L'arbre de la liberté ne saurait croître s'il n'était arrosé du sang des rois », un propos tout proche de Thomas Jefferson, remontant à 1787 : « L'arbre de la liberté doit être revivifié de temps en temps par le sang des patriotes et des tyrans ». À noter que *l'Ami de la Charte* essaie de trouver une ligne neutre sur un tel sujet, tout en rappelant que le « seul signe représentatif de la liberté, en France, c'est le drapeau tricolore » en première page le 18 juillet. L'article se poursuit ainsi : « nous ne blâmons cependant point les plantations d'arbres de liberté, parce que nous ne voyons pas ce qu'ils ont de dangereux mais nous croyons que quand elles peuvent amener des troubles, susciter des désordres ou occasionner une collision, les patriotes doivent y renoncer ».

7 Outre dans les arrêtés du maire, conservés par les Archives de Nantes, on trouve le texte repris in extenso sur la première page de l'édition du samedi 23 juillet 1831 de *l'Ami de la Charte*.

## LES 3 GLORIEUSES À NANTES, LES MÉDAILLES ANNIVERSAIRES DE 1831 ET 1832 ENTRE COMMÉMORATION ET PROPAGANDE POLITIQUE - PARTIE 1

prend un peu plus : il y a d'abord un défilé militaire, en Prairie de Mauves, auquel la cérémonie de remise des décorations succède, avant un défilé dans les rues de Nantes, qui passe en différents endroits emblématiques de la cité, notamment la place Louis XVI, le cimetière de la Miséricorde pour s'achever Place Royale. Commencée à 9 heures du matin, cette partie très protocolaire s'achève à 3 heures de l'après-midi.

Un banquet, sur le cours Henri IV, prend la suite à 4 heures. 44 tables, de cent couverts chacune, sont dressées. 4 400 personnes, prennent donc place, sur invitation. C'est à ce moment précis que la médaille commémorative trouve sa place. On peut ainsi lire dans l'article : « toutes les tables sont en un moment garnies de plus de 4 000 convives. La plus vive allégresse, l'enthousiasme règnent à chaque table. Bientôt les commissaires échanget les cartes du banquet contre une médaille qu'ils ont eu l'heureuse idée de faire frapper pour perpétuer la cérémonie de cette nouvelle fédération bretonne : elle est en bronze, du module de 33 millimètres ; d'un côté deux mains se joignent entourées de branches de chêne et d'olivier<sup>8</sup> : la couronne de France les surmonte, on y lit cette devise: Patrie, Liberté, Union et force ; sur le revers on lit ces mots : Nantes Fête Nationale 1831 ; et pour légende : Anniversaire du 30 Juillet ».



Figure 1: Colonne commémorative dans le cimetière Miséricorde, à Nantes. Une croix de juillet entoure le nom de chacun des 10 morts « pour la Patrie ». Le monument est achevé en 1833, tout en étant vertement critiqué pour son esthétique par trop classique et pataude. Par ailleurs, la qualité est rapidement mise en question car son état se dégrade -trop- rapidement. Photo personnelle

<sup>8</sup> Le journaliste commet peut-être une erreur d'interprétation, le motif nous paraît plutôt être du laurier, et non de l'olivier. Cette essence a sans doute plus de sens que l'olivier dans la circonstance, mais cela reste ouvert au questionnement.



Plaque offerte par des ouvriers et travailleurs anglais, embauchés dans l'usine d'Indret, et qui ont assisté à ces journées révolutionnaires (laboureurs étant probablement une traduction erronée, typique d'un « faux ami », une catégorie redoutable tant pour les Français que les Anglais). Elle est fixée sur la colonne Louis XVI, à proximité de l'Hôtel d'Aux, où la fusillade a eu lieu.

Photo personnelle

### LA MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE 1831 : UNE DEVISE RÉVOLUTIONNAIRE

Grâce à cet article, nous disposons d'un certain nombre d'informations qu'il n'est pas si fréquent de connaître à propos d'une médaille de cette époque : nous avons une idée relativement précise quant au nombre de médailles frappées, qui doit être au moins égal au nombre de convives du banquet – 4 400, auquel il faut probablement ajouter un certain nombre d'exemplaires réservés à des fins protocolaires à d'autres destinataires. Au total, il est raisonnable de penser qu'environ 4 500 frappes ont été produites.

Par ailleurs, nous savons qu'elle constitue quasiment un jeton de présence au banquet du 30 juillet, puisqu'elle était échangée contre un carton d'invitation. Des articles parus en juillet, nous apprennent que des souscriptions étaient ouvertes pour postuler à ce banquet -on pouvait donc y accéder de manière payante. Par ailleurs, certaines places étaient réservées à des membres désignés de certaines corporations : c'est notamment le cas chez les ouvriers.

Sur le plan allégorique, plusieurs points méritent d'être soulignés. Le premier réside dans la composition, à l'avant du module, ancrée à la fois dans les racines de la Révolution de 1789 et dans les 3 Glorieuses.

Il est intéressant de s'arrêter sur les éléments de la légende – l'examen du centre de la médaille viendra dans un second temps. Deux termes y sont inscrits : Liberté, Patrie. Ils ont une résonance très puissante, et symbolisent tout particulièrement les motivations des révolutionnaires de Juillet. Ces 2 mots figurent également sur les deux décorations officielles<sup>9</sup>,

<sup>9</sup> Le programme en est fixé par 2 ordonnances royales, du 30 avril et 13 mai 1831. Pour la Croix de juillet, il s'agit de l'ordonnance du 30 avril : « Art. 2. — La croix de juillet consistera en une étoile à trois branches en émail blanc, montée sur argent, et surmontée d'une couronne murale en argent. Le centre de l'étoile, divisé en trois auréoles émaillées aux couleurs nationales, entouré d'une couronne de chêne, portera à la face, 27, 28, 29 Juillet 1830 ; et pour légende, Donnée par le Roi des Français. Le revers, divisé comme le centre de la face, portera le coq gaulois en or, avec cette légende : Patrie et Liberté.

Art. 3. — La croix de Juillet sera suspendue à un ruban moiré de couleur bleu d'azur de trente-sept millimètres de largeur, portant un liseré rouge de deux millimètres, placé de chaque côté du ruban à deux millimètres de son bord, conformément au modèle annexé à la présente ordonnance. Pour la médaille : Art. 1<sup>er</sup>. — La médaille instituée par la loi du 13 décembre 1830, à décerner aux citoyens qui se sont distingués dans les glorieuses journées de juillet, représentera le coq gaulois entouré d'une couronne de chêne,

## LES 3 GLORIEUSES À NANTES, LES MÉDAILLES ANNIVERSAIRES DE 1831 ET 1832 ENTRE COMMÉMORATION ET PROPAGANDE POLITIQUE - PARTIE 1

aussi bien la croix que la médaille de Juillet, dont la vocation est d'abord parisienne avant d'être nationale<sup>10</sup>. Il s'agit du reste du seul élément commun aux décorations parisiennes et à la médaille nantaise – mais il est essentiel.



Croix de Juillet, avers

Croix de Juillet, revers



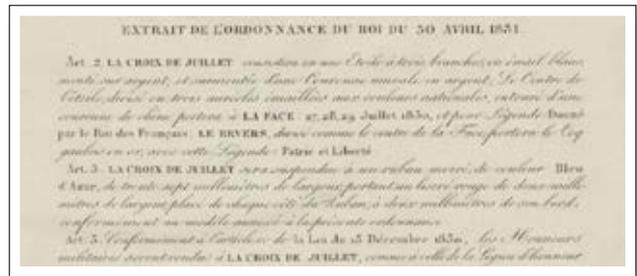
Médaille de juillet



Dessin de la croix de Juillet, accompagnant l'Ordonnance. Source : Gallica

avec cette inscription : A ses défenseurs la patrie reconnaissante ; au revers, trois couronnes de lauriers entrelacées, avec cette légende : 27, 28, 29 juillet 1830, Patrie, Liberté ; et pour exergue, ces mots : Donné par le Roi des Français.

10 Les 2 ordonnances précédemment citées désignent les récipiendaires de la Croix de Juillet – tous impliqués dans les journées à Paris. L'ordonnance du 13 mai commence ainsi « Art. 1er. — La Croix de Juillet sera décernée aux citoyens de Paris et de la banlieue ». L'ordonnance du 10 juillet 1831, en revanche, s'adresse spécifiquement à Nantes – son titre est du reste : « ORDONNANCE du Roi du 10 juillet 1831 qui accorde la croix et la médaille de Juillet à divers citoyens de la ville de Nantes »



Ordonnance créant la Croix et la Médaille de Juillet. Source : Gallica

Rappelons une forme d'évidence : la liberté est une valeur centrale, et même la première des valeurs en 1789. Le calendrier républicain s'ouvre du reste par « l'an II de la Liberté »<sup>11</sup>. Sur les monnaies divisionnaires en cuivre, notamment les 5 centimes et les décimes, la femme au bonnet phrygien, avant d'être baptisée Marianne, est avant tout le visage de la liberté<sup>12</sup>.

En 1830, au plan national, les atteintes institutionnelles aux libertés publiques sont le premier ressort de la révolution. À la mi-juillet, ce sont les entraves à la liberté de la presse qui mettent définitivement le feu aux poudres. Déjà restrictif, le régime de Charles X prend alors une tournure franchement réactionnaire et « contre-révolutionnaire ». En réponse, le rétablissement des libertés, et notamment de la presse, est inscrit dans la Charte de 1830 en son article 7 « Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions en se conformant aux lois. La censure ne pourra jamais être rétablie ». D'une manière plus générale, c'est bien le vent de la liberté qui anime les émeutiers, et la Charte de 1830 comporte d'autres éléments qui sont essentiels dans cette (re) conquête. Ainsi, l'article 13 remplace l'article 14 de la Charte de 1814 et fait disparaître la notion du roi chargé de faire « les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et de la sûreté de l'État ». Or cet aspect peut faire controverse, car l'appréciation de ce qui relève de ce domaine de la sûreté ne dépendait que du monarque lui-même<sup>13</sup><sup>14</sup>.

Cette défense de la Liberté est tout aussi centrale dans les revendications de la population nantaise. À la fin de son *Histoire de Nantes*<sup>15</sup>, écrit par l'un des protagonistes les plus actifs de ces journées révolutionnaires, déjà cité précédemment, Ange Guépin relate les événements des 29 et 30 juillet, dans

11 Il y a bien un « an I de la Liberté », mais il est fixé a posteriori.

12 Cf. par exemple la leçon de Charles Blanc, le 26 octobre 1870 « Le décret qui en avait fixé le type et la légende établissait le système décimal et ordonnait la fabrication, en métal de bronze épuré, des pièces d'un, de deux et de cinq centimes, d'un et de deux décimes. En conséquence, les pièces d'un sou et de deux sous, dont Duvivier avait offert les coins, durent être remplacées par les monnaies décimales de Dupré. C'est alors qu'il grava ces beaux types de cinq centimes et de un décime, qui sont, à l'avers une tête de la Liberté, au revers une couronne de chêne... » On doit aussi se référer à l'ouvrage le *Franc d'Augustin Dupré*, CGB Numismatique et Amis du Franc

13 D'une manière générale, on peut se reporter à Agulhon Maurice. La Révolution de 1830 dans l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle français. In : *Annales historiques de la Révolution française*, n°242, 1980. Cent cinquantième anniversaire de la Révolution de 1830. pp. 483-49

14 D'autres aspects sont abordés par la Charte de 1830, comme la liberté religieuse par exemple mais nous ne détaillerons pas ici

15 1<sup>re</sup> édition en 1832, puis des rééditions, notamment en 1835

## LES 3 GLORIEUSES À NANTES, LES MÉDAILLES ANNIVERSAIRES DE 1831 ET 1832 ENTRE COMMÉMORATION ET PROPAGANDE POLITIQUE - PARTIE 1

les pages 576 à 587. Le cri « vive la liberté ! » apparaît à plusieurs reprises<sup>16</sup>. Il revient donc comme un véritable *leitmotiv* parmi la foule. Au passage, le témoignage de l'auteur est particulièrement intéressant. À 25 ans, Ange Guépin est déjà un humaniste (il réprovoque fermement l'esclavage dans son ouvrage par exemple), peut-être pas encore socialiste (le néologisme n'a pas encore été forgé en 1830, il le sera entre 1831 et 1834), mais le sort des classes les plus populaires est un point d'attention assez central de son ouvrage. En tout état de cause, et sans l'ombre d'un doute, il est déjà républicain<sup>17</sup>. Pourtant, il observe bien que ce courant est extrêmement minoritaire dans la Cité des Ducs, tout comme le bonapartisme<sup>18</sup>. La forme du régime ne peut pas agréger cette somme d'individus : c'est bien la conquête ou le rétablissement de libertés qui rassemble le groupe, c'est l'un des éléments qui font dénominateur commun et qui permettent le compromis ouvrant la voie à l'action collective.

La présence de la Patrie peut paraître au premier abord assez contre-intuitive. De nos jours, on associe plus volontiers la Patrie à un contexte républicain, et non monarchique, et on a tort. La notion de la « Patrie en danger », fondatrice, fait écho aux premières victoires de la 1<sup>re</sup> République, au mois de septembre 1792, au moment même de sa fondation. Or, l'enrôlement des volontaires débute le 11 juillet, par un décret de l'Assemblée nationale qui déclare « citoyens, la Patrie est en danger ». À l'époque, et pour un peu plus de 2 mois, la forme du régime est encore celle d'une monarchie constitutionnelle.

La Patrie est donc bel et bien l'autre brique fédératrice, légitime et cohérente entre ces deux monarchies constitutionnelles. Il est plutôt logique de l'identifier dans les discours et prises de parole de l'époque. Ainsi, les hommes tombés les armes à la main à Paris sont considérés comme de vrais patriotes, à qui l'on promet la panthéonisation – une promesse rapidement oubliée<sup>19</sup>. Pour autant, la vigilance patriotique est un concept inscrit dans la Charte de 1830, puisqu'elle dispose en son article 66 : « - La présente Charte et tous les droits

qu'elle consacre demeurent confiés au patriotisme et au courage des gardes nationales et de tous les citoyens français ».

Là encore, le qualificatif « patriote » n'est pas réservé au seul mouvement parisien. En effet, Ange Guépin l'utilise à de nombreuses reprises – 12 fois dans la dizaine de pages de son récit des événements de 1830. À hauteur des hommes et femmes de 1830, y compris à Nantes, l'utilisation de ce mot a une filiation tout à fait claire. Ainsi, l'auteur consacre un chapitre très conséquent à la Révolution de 1789, dans lequel le terme « patriote » est utilisé une cinquantaine de fois. La sémantique permet ainsi de jeter un pont entre les révolutionnaires de 1789 et ceux de 1830, même si les objectifs sont différents selon Ange Guépin lui-même. Par ailleurs, une version abrégée de l'article 66 est inscrite sur le monument aux morts de juillet 1830, au cimetière Miséricorde. Sur la colonne, on peut ainsi lire « la défense de la Charte est confiée au patriotisme de tous les citoyens ». Quoi qu'il en soit, le choix des mots permet d'encore mieux refermer la parenthèse de la Restauration, qui tentait pour sa part d'effacer la période révolutionnaire et le règne impérial de Napoléon I<sup>er</sup><sup>20</sup>.

Pour finir sur ce mot, Patrie, notons que 1830 introduit une certaine nouveauté, malgré tout. En effet, il ne semble figurer que rarement sur les médailles, et il est totalement absent sur les monnaies révolutionnaires. On trouve des occurrences de type « patriote », ou « patriotisme » (par exemple, « le patriotisme affermit la liberté »), mais pas Patrie. En 1789-95, on utilise plus volontiers le concept de « Nation », souvent dans un diptyque « la loi la nation » ou un triptyque « la loi le roi la nation », qui figure notamment sur la quasi-totalité des monnaies constitutionnelles.

Pour conclure complètement sur les motivations des révolutionnaires, le dernier fondement réside dans la détestation du souverain et la volonté de le renverser. Les cris « à bas Charles X » (1 fois) ou bien « à bas les Bourbons » (1 fois), « meure Charles X » (2 fois) sont aussi un élément récurrent dans l'expression de la foule, toujours rapportée par Ange Guépin – mais dont il est impossible de faire une traduction positive, utile dans une médaille officielle. Il est préférable d'exprimer le projet plutôt que le rejet.

Guillaume CHASSANITE

**Retrouvez la suite de cet article dans le prochain Bulletin Numismatique.**

16 p.577, 579, 581, 582. Pour cette dernière occurrence « une main décidée enleva une pierre du pavé et la jeta dans la Loire, aux cris mille fois répétés de vive la liberté ! »

17 p.585 « 89 avait affranchi la classe moyenne ; 1830 devait affranchir les prolétaires. Accorder le droit électoral non plus à la fortune, mais uniquement à la capacité (...) »

18 p.579 « Le peuple se prenait de colère ; l'instant paraissait favorable pour l'entraîner, lorsqu'un jeune homme qui, dans son illusion, se croyait arrivé à la pratique des théories pour lesquelles le peuple français a subi un si long martyre, se dresse, lève son chapeau, et s'écrie de toute la force de ses poumons : plus de rois, vive la république ! Personne ne répondit ; mais les plus proches voisins du jeune homme l'engagèrent à se retirer, en lui disant qu'il se perdait. Les napoléoniens, de leur côté, essayèrent aussi de s'emparer de la masse, et l'un d'eux répéta plusieurs fois de suite : Vive Napoléon II ! sans réussir à entraîner la multitude »

19 On peut citer de nombreux documents d'époque, très explicite par leurs titres : 30 Juillet 1830. Arrivée Des Patriotes De Rouen, D'Elbeuf Et Du Havre, Commandés par M.rs E.le Delaunay, Victor Quesné, Monthélier et Toqueville :[estampe] ; A. DE SAINTES, Les Enfants de Paris ou Les Petits Patriotes, scènes de courage [...] de la jeunesse parisienne, pendant les journées des 27, 28 et 29 juillet 1830 ; ouvrage orné d'estampes précédé d'un récit succinct de la nouvelle révolution, Paris, Nepveu, 1831, in-8°, oblong, p. 21

20 Le préambule de la Charte de 1814 est particulièrement éclairant sur cet aspect : « La divine Providence, en nous rappelant dans nos États après une longue absence, nous a imposé de grandes obligations. La paix était le premier besoin de nos sujets : nous nous en sommes occupés sans relâche ; et cette paix si nécessaire à la France comme au reste de l'Europe, est signée. Une Charte constitutionnelle était sollicitée par l'état actuel du royaume, nous l'avons promise, et nous la publions. Nous avons considéré que, bien que l'autorité tout entière résidât en France dans la personne du roi, ses prédécesseurs n'avaient point hésité à en modifier l'exercice, suivant la différence des temps ; que c'est ainsi que les communes ont dû leur affranchissement à Louis le Gros, la confirmation et l'extension de leurs droits à Saint Louis et à Philippe le Bel ; que l'ordre judiciaire a été établi et développé par les lois de Louis XI, de Henri II et de Charles IX ; enfin, que Louis XIV a réglé presque toutes les parties de l'administration publique par différentes ordonnances dont rien encore n'avait surpassé la sagesse. »

## LA NUMISMATIQUE TRIOMPHE ET RAYONNE À MONACO

Si le soleil et le beau temps sont, le plus souvent, de rigueur à Monaco, que dire de la numismatique sinon que son succès et son rayonnement croissant apporte un plus à cette image. Car la numismatique est devenue en Principauté une activité culturelle de haut niveau, en même temps qu'économique, qui apporte à ce micro-pays, cette ville-état de 38 000 habitants concentrés sur 200 ha (2 Km<sup>2</sup>) une touche supplémentaire d'excellence. Monaco veut être *le pays de l'excellence* en de nombreux domaines. La numismatique est un de ceux-là : d'où son caractère privilégié en Principauté.

Avant la Révolution française, les princes Honoré II (1604-1662) et Jacques I<sup>er</sup> (1731-1733) avaient été numismates et collectionneurs de monnaies comme l'ont rappelé les *Annales monégasques*, la Revue d'histoire de la Principauté éditée par les Archives du Palais princier (n°6, année 1982, pp.121-141). En 1885, bien secondé par son collaborateur numismate Charles Jolivot, le prince Charles III (1856-1889) avait présenté à l'Exposition universelle d'Anvers une série de monnaies monégasques qui constituait alors la collection princière. *L'annuaire de Monaco*, publication officielle, avait alors fait connaître cet événement. Mais c'est le prince Rainier III, d'heureuse mémoire<sup>1</sup>, qui donna à la numismatique ses lettres de noblesse à Monaco à travers son formidable règne de 56 ans (1949-2005), dépassé en durée seulement par celui de la reine Elisabeth II d'Angleterre (70 ans), à laquelle des liens étroits l'unissaient en philatélie (fig.1).



figure 1

Éminent philatéliste, Rainier III était également un excellent numismate. D'une part, il développa considérablement la collection princière de monnaies et il favorisa, à côté de celle-ci, une collection du gouvernement monégasque ; aujourd'hui les deux collections sont réunies, depuis plusieurs années, sous l'égide de la collection de S. A. S. le Prince de Monaco. D'autre part, profitant du rétablissement de la monnaie monégasque, fort habilement obtenu auprès de la France par son grand-père et prédécesseur le prince Louis II en 1943-1945<sup>2</sup>, il développa dès son avènement les émissions monétaires. Réussissant petit à petit à grignoter les vestiges de comportements coloniaux à l'égard de son pays<sup>3</sup>, il réussit à obtenir un

alignement des émissions monétaires monégasques sur les émissions françaises à partir de 1959. Cette politique de prudente et pacifique «décolonisation», à petit pas, dans le domaine monétaire, a finalement porté ses fruits. Bénéficiaire d'eaux territoriales en 1986, admise à l'ONU comme état indépendant et souverain en 1993 puis au Conseil de l'Europe en 2004, la Principauté de Monaco a contracté de nouveaux rapports avec la France en 2002 et 2005, par un nouveau traité et une nouvelle convention de coopération administrative qui ont remplacé les textes «coloniaux» imposés en 1918 et en 1930.

Sur le plan monétaire, la Principauté fut admise dans la *Zone Euro* dite *Euroland* dès la création de celle-ci en 2002. En 2011, elle a recouvré totalement son indépendance par la fixation d'un quota annuel propre de fabrication des euros monégasques. La principauté bénéficiait ainsi du même régime que tous les autres états de la *Zone Euro*, y compris la République de Saint-Marin, alors que, depuis la Libération de 1945, la quantité annuellement frappée de monnaies monégasque était limitée à un pourcentage de la production française (quota français dans la *Zone Euro* depuis 2002). Ce pourcentage avait été défini dans les années 1945-1950 en application des textes ci-dessus critiquables de 1918 et de 1930.

Mais le plus beau geste de Rainier III en faveur de la numismatique fut naturellement, en décembre 1995, avec ouverture au public en janvier 1996, du très beau *musée des Timbres et des Monnaies*. Construit sur les Terrasses de Fontvieille, il jouxte le *Jardin animalier*, le *Musée de la Collection de Voitures de S. A. S. le prince de Monaco*, ainsi que l'*Espace Léo Ferré*<sup>4</sup> (anciennement *Salle du Canton*) qui est la plus grande salle municipale d'accueil de la Principauté.

Ce petit musée (600 m<sup>2</sup> environ), qui est à la dimension de Monaco (200 ha, 38 000 habitants, près de 60 000 emplois) est de très haute qualité. Cette caractéristique lui a permis d'obtenir, pour ses expositions numismatiques de prestige (2008, 2011, 2012, 2015, 2020), des exceptionnels concours et prêts du Cabinet des médailles de la BnF, du Kunsthistorisches Museum de Vienne (Autriche, ancienne collection impériale), de la Monnaie de Paris, des Cabinets des Médailles de Marseille et de Lyon, de la Bibliothèque-Musée de Carpentras, de grands collectionneurs privés, etc. Les visiteurs ont pu ainsi admirer, entre autres, des décadrachmes de Syracuse (Evainète et Kimon), les multiples d'or de Louis XIII dits « 10 louis », la 500F or 1935 de Louis II frappée à 2 exemplaires pour le mécène Carlos de Beistegui, la Bulle

monacophile, qui avait, en qualité de Garde des Sceaux, représenté la France au mariage princier de 1956. L'artisan du traité de 2002, véritable testament politique de F. Mitterrand en faveur de la Principauté, fut Hubert Védrine, secondé par Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius pour les questions concernant l'Euro. Hubert Védrine a présidé en mars 2022 le Colloque international sur la Méditerranée organisé au Musée Océanographique de Monaco.

<sup>4</sup> Léo Ferré (1915-1999), artiste, chanteur et compositeur, né et enterré à Monaco, est la seconde gloire culturelle de Monaco après le célèbre sculpteur Bosio (1768-1845). Outre cette ancienne «salle du canton», une place de Monaco porte son nom et elle est ornée de sa statue en buste. Léo Ferré resta toujours fidèle à la Principauté malgré sa carrière internationale.

<sup>1</sup> Le centenaire de sa naissance doit être fêté avec éclat l'an prochain 2023 sous l'égide du Comité d'organisation présidé par la princesse Stéphanie de Monaco, sa fille cadette.

<sup>2</sup> Voir Christian et Jean-Louis Charlet, *Les monnaies des princes souverains de Monaco*, préface du prince Rainier III, Monaco 1997.

<sup>3</sup> Le prince Rainier III fut constamment soutenu dans ses efforts par le président de la République française François Mitterrand, profondément

## UNE NOUVELLE FOIS

LA NUMISMATIQUE TRIOMPHE  
ET RAYONNE À MONACO

d'or de Louis XII, etc. Les magnifiques catalogues de ces expositions de haute tenue sont encore disponibles à l'accueil du musée.

Fin 2024, comme le musée des Voitures qui a déjà déménagé sur le port de la Condamine et le musée naval, le musée des Timbres et des Monnaies devra déménager pour permettre une extension du centre commercial de Fontvieille (actuellement 40 magasins dont un hypermarché). Cette extension est justifiée par la nécessité de répondre aux besoins de la population monégasque ainsi qu'à ceux des habitants des communes françaises voisines qui sont dépourvues d'un tel équipement (Beausoleil, Cap d'Ail, La Turbie, Roquebrune notamment).

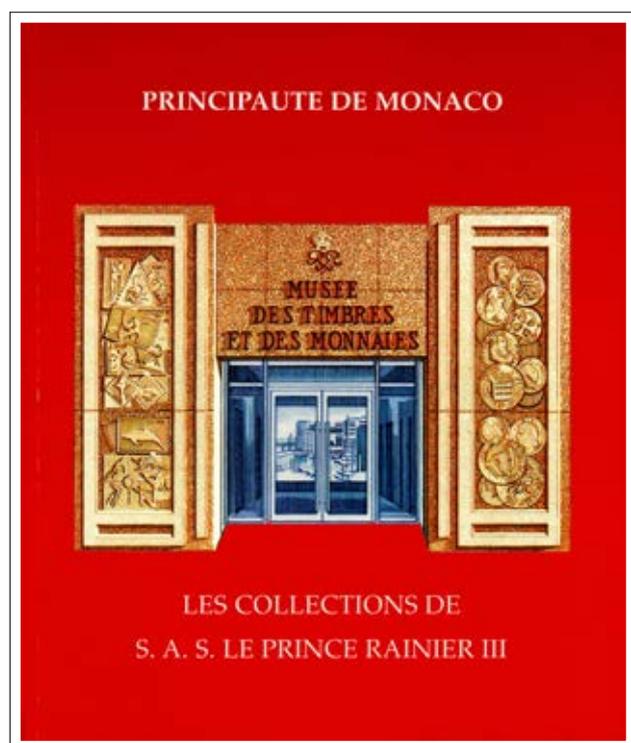


figure 2

Pendant la durée de la reconstruction du musée des Timbres et des Monnaies, un musée virtuel sera créé. Sa conception est en cours. En outre, avant la disparition du musée, une dernière exposition numismatique de prestige y sera organisée du 2 au 5 novembre 2023. Cette exposition aura pour thème *Le duché-pairie de Valentinois ancien fief des Grimaldi - Préhistoire numismatique*, territoire qui fut un ancien fief des Grimaldi de Monaco en France avant la Révolution française de 1789. Ces monnaies frappées dans le Valentinois sont antérieures à l'attribution de ce duché-pairie au prince Honoré II de Monaco par Louis XIII en exécution du traité de Péronne signé par Louis XIII le 14 septembre 1641. Comme le rappelait judicieusement le prince Rainier III en 1999, ce traité est encore aujourd'hui la pierre angulaire des relations privilégiées entre la France et la Principauté de Monaco dans le cadre d'une *communauté de destin* (traité franco-monégasque du 24 octobre 2002 qui a remplacé celui du 17 juillet 1918). La collection présentée est celle de S. A. S. le prince de Mona-

co, acquise en 2015 auprès de M. Régis Chareyron, peu avant la mort prématurée de celui-ci. Le commissaire général de l'exposition ne sera plus votre serviteur, comme pour les précédentes depuis 2008, mais son frère le professeur émérite des Universités Jean-Louis Charlet, éminent latiniste, également membre de la Commission princière chargée des Timbres et des Monnaies, qui siège au Palais, ainsi que du Comité de gestion du musée des Timbres et des Monnaies de Monaco (= administrateur) (fig.2).

C'est dans ce climat très favorable à la numismatique que se sont déroulées les quatre journées des 13 au 16 octobre consacrées pour les deux premières à la vente aux enchères de prestige de la maison MDC (Monnaies de collection), pour le samedi 15 à la vente aux enchères de la maison Gadoury, enfin pour le dimanche 16 à la bourse annuelle de l'Association numismatique de Monaco. Cette dernière renouait ainsi avec la tradition de sa bourse annuelle, empêchée en 2020 et en 2021 à cause de l'épidémie du Covid-19.

Ces quatre journées exceptionnelles avaient été précédées les 24 et 25 septembre par le Colloque international Albert I<sup>er</sup>, manifestation de première importance organisée au Musée océanographique de Monaco à l'occasion du centenaire de cet éminent savant (1848-1922), membre de l'Institut de France (Académie des sciences et Académie des sciences morales et politiques), ardent défenseur de l'innocence du capitaine Alfred Dreyfus, créateur du Musée océanographique de Monaco ainsi que de l'Institut de paléontologie de Paris, des Ballets russes avec Diaghilev et Nijinsky, etc. À la suite du succès remporté en octobre 2020 à Monaco par les Journées numismatiques de la Société française de numismatique (voir la *BSFN* d'octobre 2020), les organisateurs du Colloque Albert I<sup>er</sup> avaient demandé à MM. Laurent Stéfanini, ambassadeur de France à Monaco et membre correspondant de l'Institut, et Christian Charlet, membre de la Commission princière des timbres et des monnaies, qui avaient été co-organisateur des *Journées numismatiques* de 2020, de présenter au Colloque Albert I<sup>er</sup> une communication sur la numismatique à Monaco sous le règne d'Albert I<sup>er</sup>. Très suivie et appréciée, cette communication a permis de nouer des relations avec l'Académie des Sciences ; elle sera publiée en 2023 dans les *Annales Monégasques*, la revue d'histoire de Monaco publiée par les Archives du palais princier.

Organisée dans les salons du prestigieux Hôtel Métropole, l'un des palaces de la Principauté situé à proximité du Casino de Monte-Carlo, la vente aux enchères MDC occupa le jeudi 13 octobre après-midi ainsi que tout le vendredi. Elle permit de disperser 1473 numéros, tous décrits et photographiés en couleur dans un somptueux catalogue à couverture cartonnée rédigé par Stéphane Sombart, ancien fondateur et animateur de la maison iNumis à Paris, 46 rue Vivienne, dont il fut l'auteur des catalogues de VSO n<sup>os</sup> 1 à 51. Depuis le printemps 2021, ce numismate chevronné seconde Nicolas Gimbert dans la maison MDC.

Après les monnaies antiques (87 numéros) relevant de la Grèce antique, de la Gaule, de la République romaine et de

## LA NUMISMATIQUE TRIOMPHE ET RAYONNE À MONACO

l'Empire romain, enfin de l'Empire byzantin, près de 1 400 monnaies et quelques billets étaient proposés aux acheteurs, objets monétaires issus de quelque 68 pays du monde. Tous les exemplaires proposés étaient de très belle qualité, le plus souvent superbe, parfois FDC. Peu de numéros furent retirés et les estimations de base furent fréquemment dépassées. Voici quelques exemples significatifs (prix atteints sans les frais de 24%) :

- Grès antique, Octodrachme d'or, Egypte, Ptolémée VI (Arsinoé) : 55 000€
- Gaule, Statère d'or des Parisii : 10 000€
- République romaine, Jules César, Aureus : 20 000€
- Empire romain, Caligula, Aureus : 240 000€
- Empire byzantin, Théodora, Histamenon : 10 000€
- Allemagne-Bavière, Double ducat d'or, 1787 : 20 000€
- Autriche, Double thaler, 1857, Vienne-Trieste : 19 000€
- Belgique – Léopold I<sup>er</sup>, 40 Francs or, 1835 : 50 000€
- Cambodge – Norodom I<sup>er</sup>, 2 Francs or, 1860 : 12 000€
- Espagne – Alphonse XIII, 5 pesetas, 1895 : 80 000€
- France – Louis XIII, Multiple d'or de 100 livres dit « 10 louis », 1640 : 500 000€
- France – Louis XV, Essai en or de l'écu au bandeau, 1740 : 95 000€
- France – Aquitaine – Prince noir, Pavillon d'or : 22 000€
- Grande-Bretagne (Royaume-Uni) – Cromwell, 20 shillings, 1656 : 80 000€
- Grande-Bretagne (Royaume-Uni) – Charles II, couronne d'or : 340 000€
- Grande-Bretagne (Royaume-Uni) – Guillaume III, 2 guinées : 300 000€
- Grande-Bretagne (Royaume-Uni) – Victoria, 5 Livres, essai : 750 000€
- Grèce – Georges I<sup>er</sup>, 20 drachmes, 1884 : 85 000€
- Indochine, Essai du ½ taël, 1943 : 24 000€
- Italie – Gènes, 50 lire, 1763 : 33 000€
- Italie – Savoie – Victor-Emmanuel I<sup>er</sup>, 80 lire, 1821 : 30 000€
- Italie – Venise, Oselle de 4 sequins, 1702 : 42 000€
- Italie – Venise, Oselle de 4 sequins, 1784 : 53 000€
- Italie – Royaume – Victor-Emmanuel III, 100 lire, essai, 1903 : 100 000€
- Italie – Royaume – Victor-Emmanuel III, 5 lire or, essai, 1903 : 240 000€
- Monaco – Louis I<sup>er</sup>, Ecu de 60 sols, 1682 : 25 000€
- Pologne – Torun (Thorn), Casimir Vasa, 5 ducats, 1659 : 51 000€
- Roumanie – Carol II, 12 ducats, 1940 : 28 000€
- Russie – Nicolas I<sup>er</sup>, 5 roubles, 1840 : 40 000€
- Suisse, 100 Francs, 1925, Berne : 22 000€
- Transylvanie – Marie-Thérèse, 5 ducats, 1759 : 100 000€
- Etats-Unis, Dollar d'argent, 1795, Philadelphie : 16 000€
- Etats-Unis, 5 dollars proof, 1885, Philadelphie : 38 000€
- Annam – Tu Duc, 5 tien, or (1848-1883) : 36 000€
- Annam – Dong Khanh 1885-1889, 5 tien, or : 40 000€

Cet échantillon, où l'or se taille une place écrasante avec de nombreuses grosses monnaies, montre qu'avec les presque

1500 monnaies de cette vente il aurait été possible de constituer un magnifique musée de monnaies du monde entier. Les prix atteints attestent que de très riches amateurs peuvent encore acheter des monnaies à prix d'or, c'est le cas de le dire.

Un excellent et très convivial dîner rassemblant les invités de la maison MDC permit de clôturer cette belle vente dans une ambiance particulièrement sympathique où Joël Holoubek fit apprécier, à la grande satisfaction de tous, ses talents connus de grand pianiste, interprétant magistralement des extraits du Concerto pour la main gauche de Maurice Ravel. Le Palais de Monaco était représenté par M. Michel Granero, Secrétaire général de la Commission princière des timbres et des monnaies, la SENA par son président en exercice, Olivier Charlet. Retenu à Nice par des obligations professionnelles, l'Ambassadeur de France S. E. M. Laurent Stéfani était excusé. La prochaine vente aux enchères de MDC aura lieu les 20 et 21 avril 2023. La société Cgb.fr sera naturellement invitée.



figure 3

Signalons que le rarissime florin d'or de Metz (fig.3) aux deux millésimes 1645-1646 (n°1004) fut acquis pour 12 000€ (+ frais) par le merveilleux musée de la Cour d'or de Metz qui accueillit en 2018 la SENA et en 2021 la SFN pour ses *Journées numismatiques*. Signalons également la médaille d'or 1818 de la construction du pont sur le Taro (14.500€ + frais), alors le plus long d'Europe ; il évoque, avant son rattachement au duché de Parme, la principauté de Bardi et Compiano, Borgo Val di Taro dont le prince Federico Landi de Valdetare, oncle et tuteur d'Honoré II de Monaco, fut au début du XVII<sup>e</sup> siècle le régent de la Principauté de Monaco (fig.4).



figure 4

Après le Métropole, le Méridien Beach Plaza au bord de la plage du Larvotto, à proximité du Musée national (Villa Sauber), du Forum Grimaldi (expositions et manifestations de prestige) ainsi que du magnifique *Jardin japonais* de Monaco,

## UNE NOUVELLE FOIS

LA NUMISMATIQUE TRIOMPHE  
ET RAYONNE À MONACO

un des plus beaux et des mieux réussis du monde. Chaque année la maison *Editions Victor Gadoury*, que dirigent Francesco et Federico Pastrone, y organise ses belles ventes aux enchères de prestige. Après l'extraordinaire collection Ferdinand David dispersée au mois de mars avec le concours de mon vieil ami l'expert Alain Weil, la maison Gadoury vendait cette fois le 15 octobre une magnifique série de 979 numéros décrits et photographiés en couleur dans un très beau catalogue broché modèle maison Gadoury. On y dénombrait 121 monnaies antiques (grecque, romaines, byzantines, invasions barbares), 17 monnaies de Monaco (spécialité de la maison), 210 monnaies françaises (des carolingiennes à la V<sup>e</sup> République) et 631 monnaies étrangères représentant 52 pays. Comme pour MDC, une clientèle internationale haut de gamme est visée, avec une mention particulière pour l'Italie (254 monnaies), spécialité de la maison Gadoury (les Pastrone, rappelons-le, sont italiens originaires du Piémont). Voici quelques-uns des prix atteints (ajouter 24% de frais) :

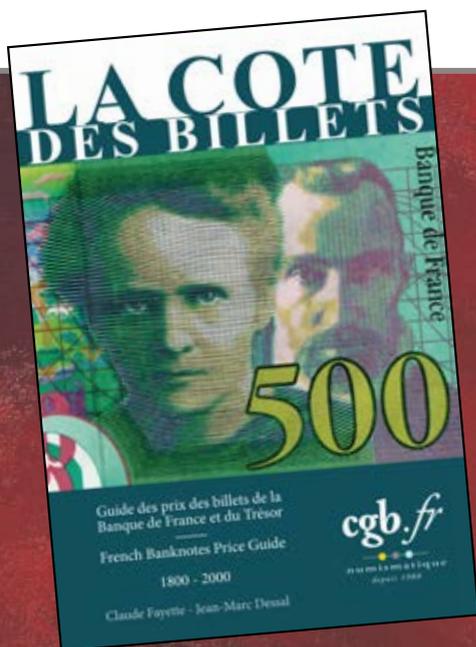
- Grande-Grèce, Sicile, Tétradrachme sicilo-ponique : 11 000€
- Grèce – Epire, Pyrrhus, Tétradrachme : 24 000€
- République romaine, Cnaeus Pompeius, Denier : 12 000€
- Empire romain – Auguste, Aureus : 36 000€
- Empire – Domitien, Aureus : 15 000€
- Empire – Nerva, Aureus : 14 000€
- Empire – Faustine, Aureus : 14 000€
- Empire – Commode, Aureus : 20 000€\*
- Empire – Elagabal, Aureus : 40 000€
- Empire – Constantin I<sup>er</sup>, Aureus : 20 000€
- Belgique – Léopold I<sup>er</sup>, médaille or (1836) : 13 000€
- Chine – Tientsin, 20 cents, 1925 : 10 000€
- France – Aquitaine – Prince noir, Pavillon d'or : 19 000€
- France – Louis XV, Ecu au bandeau, 1740 : 12 000€
- France – Louis XV, Essai en or de l'écu au bandeau, 1740 : 110 000€

- France – Louis XIV, médaille or de Roue, 1703 : 45 000€
- France – Louis XVI, Louis à la corne, 1786, BB : 6 250€
- Grande-Bretagne (Royaume-Uni) – Cromwell, 20 shillings 1656 : 50 000€
- Grande-Bretagne (Royaume-Uni) – Guillaume IV, Couronne d'or, 1831 : 210 000€
- Grande-Bretagne (Royaume-Uni) – Victoria, Couronne, 1847 : 28 500€
- Hongrie – Stephan Bochkay, 10 ducats, 1605 : 95 000€
- Iran – Nasir al-Din Shah, 5 tomans (1895) : 22 000€
- Italie – Messine, Reale (1266-1282) : 30 000€
- Etats Pontificaux – Avignon, Double pistole, 1639 : 6 500€
- Etats Pontificaux – Pie X, Coffret de médailles : 35 000€
- Venise, Zecchino, 1280-1289 : 28 000€
- Italie – Victor-Emmanuel II, 100 lire, Rome, 1872 : 19 000€
- Italie – Victor-Emmanuel III, 100 lire, Rome, 1926 : 110 000€
- Italie – Victor-Emmanuel III, 5 lire, 1913 : 52 500€

Après ces trois jours de somptueuses ventes aux enchères, l'Association numismatique de Monaco a tenu avec succès sa bourse annuelle le dimanche 15<sup>s</sup>, reprise depuis 2019, en présence des autorités monégasques (Palais, Gouvernement, Conseil National, Mairie) ainsi que de S. E. M. Laurent Stefanini, ambassadeur de France à Monaco. Il est probable qu'en 2023 de nouvelles manifestations numismatiques de même qualité se dérouleront à Monaco au printemps et en automne. La nouvelle vente MDC aura lieu les 20 et 21 avril, celle de la maison Gadoury n'est pas encore fixée. Rappelons que 2023 est le centenaire de la naissance de Rainier III qui fit tant pour la numismatique : il sera dignement fêté !

*Christian CHARLET*

5 Avec Stephan Sombart qui signait son ouvrage sur les monnaies royales (1461-1610) au stand Gadoury.



DISPONIBLE  
DÈS MAINTENANT

29,00€  
réf. Ic2021

CLAUDE FAYETTE  
ET JEAN-MARC DESSAL



**M**on dernier article sur l'or remonte déjà à plusieurs mois. Depuis, beaucoup d'événements ont eu lieu et ma foi le cours de l'or a fait le yoyo, se stabilisant à un peu plus de 1800\$ l'once. MAIS jeudi dernier, 9 mars le cours a clôturé à 1818\$ et lundi matin c'est-à-dire le 13 mars il est à 1890\$, hausse qui est très étrange. Que s'est-il donc passé depuis vendredi ?

Le problème n'a pas été relayé dans les journaux télévisés samedi et dimanche dernier, mais aux États-Unis, cela a ébranlé la bourse et les banques américaines ont perdu en une seule journée 50 milliards de capitalisation boursière ! Silicon Valley Bank a fait faillite, bien évidemment personne n'a jamais entendu parler en France même dans le milieu financier de cette banque qui est une banque régionale.

Tout a commencé quand quelques gros clients de cette banque ont retiré tous leurs fonds et pour couvrir ces retraits, la banque a dû vendre les bons du trésor américain et c'est là que les ennuis commencent. En effet, les bons du trésor détenus par la banque avaient un taux d'intérêt de l'ordre de 1% et sachant que le taux actuel de ces mêmes bons est de 4%, la banque a dû vendre à perte les bons qu'elle détenait. Lorsque vous vendez des bons souverains que vous avez acquis et qui rapportent un certain taux et que le taux actuel est supérieur, vos bons ont une valeur inférieure à leur valeur d'achat en cas de vente anticipée. TOUTES les banques ont ce même problème, c'est-à-dire qu'elles sont en possessions de bons souverains qui ont perdu de la valeur, mais tant que ces bons ne sont pas vendus, la perte est encore inexistante ! L'origine de ce déséquilibre vient du fait que les banques centrales ont augmenté de façon violente leur taux directeur pour lutter contre l'inflation et la conséquence est que les bons achetés antérieurement ont perdu en valeur.

Maintenant, le grand dilemme des banques centrales est le suivant :

- Si elles continuent la hausse des taux directeurs, les bons émis auparavant perdent encore plus de valeur et les déten-

teurs de ces bons par conséquent augmentent leurs pertes (banques, assureurs, fonds de pension).

- Si elles n'augmentent pas les taux, l'inflation va continuer !

La réaction des autorités américaines ne s'est pas faite attendre et afin d'éviter une contagion sur le système bancaire par manque de confiance, le gouvernement va garantir tous les dépôts des clients de cette banque et quel que soit le montant, alors que normalement le montant maximum couvert en cas de faillite d'une banque est de 250 000\$ par client.

La décision prise par les autorités américaines porte à réflexion :

- Est-ce que cela signifie que quoi que fassent les banques avec l'argent des déposants, les clients seront toujours couverts indépendamment du montant des dépôts ?
- Il faudra faire tourner la planche à billets ?
- Étant donné qu'en France le montant maximum couvert par l'État par épargnant est de 100 000€, est-ce qu'en France le Gouvernement va garantir aussi l'intégralité du montant des épargnants ?

Ce qui me chiffonne dans cette histoire est l'ampleur des dégâts qu'a provoqué le manque de liquidités de cette banque qui apparemment était une somme de quelques milliards de dollars.

La perte de confiance dans une banque ou dans une monnaie est fatale et ce cas en est bien la preuve !

Dans un panorama aussi compliqué, je pense qu'il est judicieux de ne pas avoir tous ses œufs dans le même panier et un avoir un peu de cette relique barbare qu'est l'or n'est finalement pas une mauvaise idée, bien au contraire !

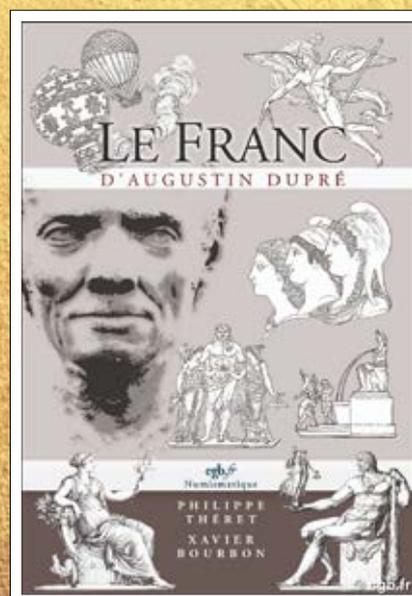
Je changerai plutôt la devise « **in god we trust** » des billets américains par « **in gold we trust** » !

Rien n'est plus incertain que le futur !

*Yves BLOT*

## LE FRANC d'Augustin Dupré

75,00€  
réf. If2021



## LE PRIX DE L'AFEP DÉCERNÉ À JACQUES PALOMBO POUR LES BILLETS BLEUS

L'Association Française pour l'Étude du Papier-Monnaie a décerné le 11 février dernier son prix 2023 à Jacques Palombo pour son ouvrage *Les Billets bleus de la Banque de l'Algérie*.



Cet ouvrage constitue le deuxième tome d'une série d'ouvrages relatifs aux billets de la Banque de l'Algérie, tome qui couvre les émissions entre 1870 et 1925. Des billets qui comme l'indique le titre sont imprimés en bleu, une couleur alors préférée aux premières impressions en noir jugées trop facilement falsifiables.



Le premier volume couvre les émissions les plus anciennes et celle figurant parmi les plus rares datées entre 1851, date de fondation de la banque et 1870.

Le second volume est bien plus volumineux du fait de la multiplicité des types mais aussi des volumes fabriqués du fait d'une plus large diffusion des billets à fin de paiement. (voir l'article consacré au livre dans la *Bulletin Numismatique* n°220 de Juin 2022).



Le prix de l'AFEP récompense cet impressionnant travail de répertoire certes parfois fastidieux mais assurément rigoureux et exhaustif. On ne peut être qu'admiratif de la somme des informations collectées, analysées et synthétisées par

Jacques Palombo. Ce livre constitue une avancée importante dans la connaissance et la recherche du papier-monnaie tant en termes de recherche historique que pour le domaine de la collection.

Cet ouvrage ou plutôt les deux tomes s'inscrivent dans la lignée de la fameuse Collection Histoire du Papier monnaie Français, série d'ouvrages essentiels et décisifs qui ont permis de construire la collection de Papier-monnaie Français tant au niveau des émissions métropolitaines que coloniales. On ne saurait que recommander aux collectionneurs de billets français de se les procurer, la filiation des émissions de la Banque de l'Algérie avec celles de la Métropole étant plus qu'évidente.

*Les Billets Bleus de la Banque de l'Algérie - (Algérie - Maroc - Tunisie) Tome 2 1870 - 1925*, Marseille 2022, relié, (18 x 25 cm), 487 pages, illustrations en couleur, cotes en Euros, 39,90 € - réf. LB48

Toujours disponible :

*Les Billets de la Banque de l'Algérie - Tome 1 1851-1870*, Marseille 2016, relié, (18 x 25 cm), 148 pages, illustrations en couleur, 39,90 € - Réf. LB64

Laurent COMPAROT

**SUBSCRIBE NOW!**

# THE BANKNOTE BOOK


Collectors everywhere agree,  
*"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"*

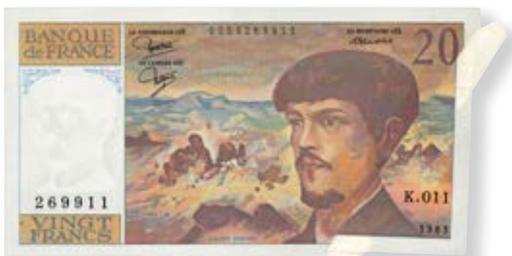
The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.  
 Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.  
 More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

[www.BanknoteBook.com](http://www.BanknoteBook.com)

## DERNIERS JOURS !

Depuis une quinzaine de jours, la vente Claude Fayette est en ligne. Les premières enchères n'ont pas tardé et l'engouement attendu est bien là.

Un tel choix, une telle qualité, une telle variété ne se retrouveront probablement plus. Comme les ventes mythiques (Georges Thomas, Marcel Tessier, Léon Pernoud, Michel Becuwe, Dr. Kolsky et autres illustres collectionneurs) cette Live Auction, son catalogue - et ses résultats - feront date.



Bien entendu, il y aura des surprises, bonnes ou mauvaises, des prix sans logique apparente des records et des bonnes affaires. Mais surtout, il y a déjà et il y aura certainement le jour de la clôture, l'essentiel pour toute collection : de la vie, de l'entrain, de l'excitation.



Des centaines de collectionneurs du monde entier vont en découdre pour tenter d'obtenir plus qu'un billet : une partie de cinquante années de recherches, quelques exemplaires dont le pedigree restera à jamais le plus prestigieux possible : Collection Claude Fayette.



Depuis les années 80, il est LA référence, celui qui a pensé, structuré et diffusé l'information sur le billet Banque de France, et ce, sans internet ni les possibilités qu'offrent désormais l'informatique et les réseaux. Ses outils ? Les archives, le partage, les contacts. Ses qualités ? La vision, la clairvoyance. Sa force ? Le travail, la passion.

Lorsque les premières éditions sont sorties, ce n'était pourtant pas gagné. Les billets étaient collectionnés par type, éventuellement par signatures, les états de conservation étaient une donnée secondaire. Si Maurice Muszynski, à la fin des années 70, avait bien défriché le terrain et ouvert la voie, le classement par faciale et la structure de ses ouvrages ne permettait pas une ouverture à un public plus large. La séparation XIX<sup>e</sup> / XX<sup>e</sup>, l'élargissement des états de conservation, et le référencement plus précis ont permis cette ouverture. Pourtant la déclinaison de chaque type par date a été critiquée et moquée, avoir dix ou vingt ans d'avance n'est pas toujours simple !

Aujourd'hui la collection des billets de la Banque de France est adulte et la seule référence est cet incontournable F. pour Fayette.



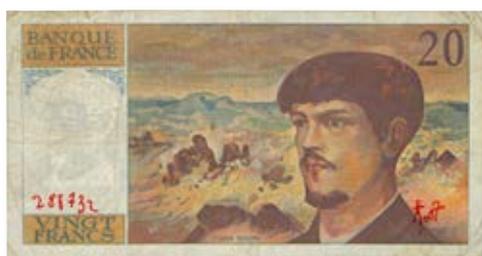
Adulte ne veut pas dire figée, l'évolution est permanente, les billets sont rares et les amateurs nombreux. Les spécialisations se multiplient, dates, signatures, alphabets, numéros, variantes, les collectionneurs font feu de tout bois et bouleversent les recherches et les prix. Les pointages et les inventaires (par Claude Fayette et Jacques Dutang) font toujours progresser la connaissance et confirment souvent des informations qui pouvaient paraître supposées voire hasardeuses il y a vingt ou trente ans.



Si le billet français est désormais bien structuré, le retard des prix est encore flagrant. Malgré la qualité technique et artistique de nos émissions, nous sommes loin des prix que « mé-

## COLLECTION CLAUDE FAYETTE... DERNIERS JOURS !

ritent » nos billets. Les collectionneurs étrangers ne s'y trompent pas et régulièrement nous voyons partir les raretés ou qualités d'exception hors de nos frontières à des prix qui semblent excessifs (ils le sont parfois!). Aujourd'hui, le marché est mondial, et le restera, les amateurs sont très exigeants et les états de conservation essentiels. Les prix des raretés et des billets SPL et NEUFS battent des records, la tendance n'est pas passagère, dans quelques années les prix actuels nous sembleront très raisonnables !



Alors, le temps est venu. La collection Claude Fayette, c'est une opportunité unique, ne la manquez pas !

*Jean-Marc DESSAL*





**33**  
**MONETÆ**  
*VENTE À PRIX MARQUÉS*  
*FIXED-PRICE CATALOG*  
GRECQUES, PROVINCIALES, BYZANTINES ET GAULOISES  
GREEK, PROVINCIAL, BYZANTINE AND CELTIC COINS



**cgb.fr**  
Numismatique  
Paris

**45**  
**MODERNES**  
*VENTE À PRIX MARQUÉS*  
*FIXED-PRICE CATALOG*  
MONNAIES MODERNES FRANÇAISES (1795-2001)  
FRENCH MODERN COINS



**cgb.fr**  
Numismatique  
Paris

**LIVE AUCTION**  
Avril 2023  
*Collection Claude Fayette*



*Dates de clôture : 11 et 12 avril 2023*  
*Closing date: April 11 and 12, 2023*

**cgb.fr**  
Numismatique  
Paris